

© OECD, 2004.

© Software: 1987-1996, Acrobat is a trademark of ADOBE.

All rights reserved. OECD grants you the right to use one copy of this Program for your personal use only. Unauthorised reproduction, lending, hiring, transmission or distribution of any data or software is prohibited. You must treat the Program and associated materials and any elements thereof like any other copyrighted material.

All requests should be made to:

Head of Publications Service,  
OECD Publications Service,  
2, rue André-Pascal,  
75775 Paris Cedex 16, France.

## I. Évolution macroéconomique : de la crise à la reprise

Après la grave crise financière et la profonde récession qui ont marqué l'année 2001, l'objectif des autorités turques est d'engager le pays sur la voie d'une reprise durable tout en prenant des mesures propres à remédier aux causes profondes de la crise. Parmi les facteurs responsables, accumulés au cours de la précédente décennie, figurent notamment la fragilité du système bancaire, les lacunes de l'ajustement structurel des finances publiques, ainsi que les effets de contagion des crises financières d'autres pays. Dans ce contexte, la conjonction d'un différend politique et d'un gonflement du déficit de la balance des opérations courantes ont fait capoter en février 2001 le programme de stabilisation triennal fondé sur le taux de change, 14 mois seulement après son lancement. La parité à crémaillère de la livre turque a été abandonnée et les taux d'intérêt réels sont montés en flèche, précipitant l'ouverture d'une crise bancaire, suivie d'une profonde récession accompagnée d'une accélération de l'inflation et d'une aggravation du chômage. Un programme renforcé, bénéficiant d'un important soutien financier international, devrait permettre de rétablir progressivement la confiance, d'assainir le système bancaire et de détendre les conditions des marchés financiers ; la profonde récession et la création d'une Banque centrale indépendante ont rapidement permis la reprise du processus de désinflation. Les premiers signes d'une reprise tirée par les stocks et les exportations ont commencé à se dessiner en 2002. Néanmoins, les nouvelles tensions politiques apparues au milieu de 2002 ont déclenché une courte période de turbulence sur les marchés financiers et pourraient avoir interrompu la tendance à l'amélioration ; les craintes persistantes des marchés quant à la poursuite du programme en raison d'élections anticipées ont ensuite porté la prime de risque souverain à des niveaux exceptionnellement élevés. En revanche, la conduite de la politique économique demeure adéquate, et la récente évolution politique s'accompagne certes de risques mais offre aussi la possibilité de montrer que tous les partis politiques bénéficiant du soutien de l'opinion se réclament du programme engagé et que les nouvelles structures institutionnelles mises en place pour la gestion économique sont à même de résister à des changements de gouvernement.

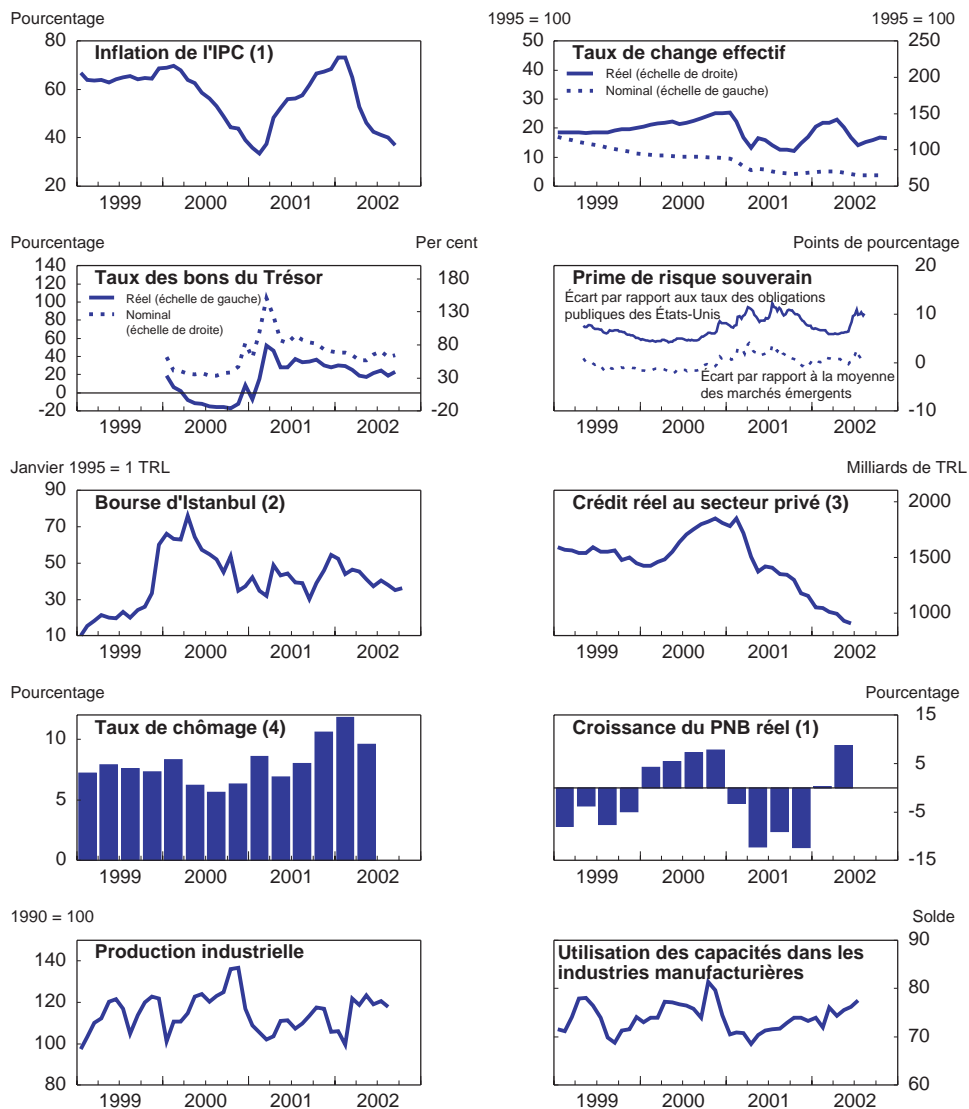
La première partie de ce chapitre analyse le cadre général dans lequel s'inscrit l'évolution macroéconomique, depuis l'effondrement du programme de stabilisation fondé sur le taux de change au début de 2001 jusqu'aux mesures renforcées adoptées par la suite. La section suivante examine les conditions postérieures à la crise en 2001 à la lumière du programme économique et des premiers signes de reprise en 2002. La troisième section traite des perspectives à court terme et des risques susceptibles de menacer la viabilité du programme.

### **L'année 2001 et le début de 2002 : une très grave récession suivie d'une reprise**

Les crises de novembre 2000 et de février 2001 se sont traduites par des chocs négatifs de l'ordre de 50 points de pourcentage sur les taux d'intérêt nominaux pour la première et sur le taux de change pour la seconde. Les taux d'intérêt réels ont eux aussi fortement augmenté, et le taux de change s'est sensiblement déprécié en termes réels. Ces chocs puissants ont fait sentir leurs effets pendant plusieurs mois, entraînant une destruction de patrimoine dans les secteurs de la banque, des sociétés et des ménages. Le durcissement de la politique budgétaire et la restructuration du secteur bancaire ont été les principaux axes du nouveau programme (voir chapitre II). Bien que ces mesures aient été nécessaires pour rétablir la confiance, elles ont eu un effet proconjoncturel en alourdissant les impôts, en perturbant les lignes de crédit et en intensifiant les licenciements. Les discussions de la fin de 2001 concernant un nouveau train de mesures de soutien du Fonds monétaire international (FMI), qui a été ultérieurement approuvé, ont marqué le point de retournement des conditions des marchés financiers, qui a conduit au démarrage de la reprise dans les premiers mois de 2002. Les effets de la dépréciation se répercutant sur l'inflation, le taux de change réel a effacé sa dégradation initiale et s'est régulièrement apprécié tout au long de l'année. Au milieu de 2002, le taux de change réel avait annulé la totalité de ses pertes initiales (graphique 1).

Les taux d'intérêt qui avaient culminé pendant la crise ont diminué peu après la décision de laisser librement flotter la livre au début de 2001, la Banque centrale étant de ce fait en mesure de détendre les conditions du marché monétaire. De plus, au milieu de l'année, l'apurement des créances douteuses des banques publiques et des banques privées reprises par l'État a atténué les très fortes pressions exercées sur les taux du marché monétaire et des dépôts. Néanmoins, les taux d'intérêt sont demeurés à des niveaux nettement plus élevés que prévu, en raison de l'accélération de l'inflation par rapport aux prévisions et des incertitudes concernant la mise en œuvre du programme (graphique 1). Le fort gonflement de la dette des administrations publiques du fait du coût élevé de l'apurement des créances douteuses du secteur bancaire, et le maintien des taux d'intérêt réels à des niveaux élevés se sont alors mutuellement entretenus.

Graphique 1. Indicateurs de la crise et de la reprise



1. Variations en glissement annuel.  
 2. Bourse d'Istanbul : National – 100, valeurs de clôture.  
 3. Corrigé de l'indice des prix de gros.  
 4. Le premier et le troisième trimestre de 1999 sont estimés.  
 Source : Sous-secrétariat au Trésor, Institut public de statistiques, OCDE.

Dans le contexte du programme de restructuration bancaire, les banques publiques et les banques gérées par la Caisse d'assurance des dépôts d'épargne ont réduit leurs lignes de crédit. Les banques privées ont fait rentrer leurs créances et limité les nouveaux crédits en raison des défaillances de plus en plus nombreuses et des inquiétudes concernant la qualité des débiteurs, mais aussi parce qu'elles s'efforçaient de satisfaire au durcissement des réglementations relatives aux ratios de fonds propres. En conséquence, le volume du crédit privé s'est contracté en termes réels de près de 12 pour cent en 2001 puis à nouveau de 2½ pour cent sur la période se terminant à la fin de juin 2002 (graphique 1). Bien que toutes les banques se soient efforcées de demeurer aussi liquides que possible, étant donné l'ampleur des incertitudes, les liquidités elles-mêmes sont demeurées rares. Les sorties de capitaux étrangers ont atteint 14 milliards de dollars pendant l'année 2001, principalement sous forme de capitaux à court terme, soit plus de trois fois le montant des sorties intervenues pendant la crise de 1994 (tableau 1). La politique de la Banque centrale est demeurée relativement restrictive, pour tenter de faire face à l'accélération de l'inflation à la suite de la dévaluation. Cette situation n'a fait que renforcer le rationnement du crédit par les banques.

La situation a commencé à s'améliorer pendant l'été 2001, mais l'impact des événements du 11 septembre a conduit à l'ouverture de discussions concernant un nouveau train de mesures d'aide du FMI<sup>1</sup>. Les marchés ont réagi favorablement au nouveau programme et à l'annonce d'une aide extérieure supplémentaire. En comblant le déficit de financement du Trésor pour 2002, le nouveau train de mesures réduisait le risque d'une nouvelle dégradation rapide de la charge représentée par l'importante dette publique intérieure de la Turquie et a entraîné une rapide amélioration de la confiance des investisseurs. En octobre 2001, les taux d'intérêt des effets publics se sont engagés sur une pente régulièrement décroissante, parallèlement à la mise en place du nouveau cadre macroéconomique, et ils étaient inférieurs à 60 pour cent en avril 2002. Le taux de change s'est stabilisé à 1.3-1.4 million de livres turques pour 1 dollar des États-Unis. Les écarts sur les euro-obligations turques libellées en dollars ont diminué de plus de 300 points de base et l'échéance moyenne a fortement augmenté. Ces conditions favorables ont persisté jusqu'au milieu de 2002.

### ***Forte contraction de l'activité imputable à la demande, suivie d'une reprise tirée par les exportations***

En 2001, le PIB s'est contracté de 7½ pour cent en termes réels, son recul le plus accusé depuis la Deuxième Guerre mondiale (tableau 2). Tous les secteurs ont été durement touchés, l'agriculture étant en outre victime du mauvais temps (tableau 3). Du côté de la demande, la consommation privée s'est ralentie et les dépenses d'investissement fixe se sont effondrées, en raison des perspectives incertaines, du manque de confiance des entreprises et des consommateurs, et

Tableau I. **Balance des paiements**  
Millions de dollars US

	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002 <sup>1</sup>
Exportations de marchandises (f.a.b.)	15 611	18 390	21 975	32 446	32 647	31 220	29 325	31 667	35 258	18 412
Exportations	15 345	18 106	21 636	23 225	26 261	26 973	26 587	27 775	31 340	15 962
Commerce frontalier	..	..	..	8 842	5 849	3 689	2 255	2 946	3 039	1 852
Commerce de transit	266	284	339	379	537	558	483	946	879	598
Importations de marchandises (f.a.b.)	29 771	22 606	35 187	43 028	48 005	45 440	39 768	54 042	39 748	20 947
<b>Balance commerciale</b>	<b>-14 160</b>	<b>-4 216</b>	<b>-13 212</b>	<b>-10 582</b>	<b>-15 358</b>	<b>-14 220</b>	<b>-10 443</b>	<b>-22 375</b>	<b>-4 490</b>	<b>-2 535</b>
Autres biens et services (net)	3 959	3 755	6 377	3 698	7 854	10 477	3 908	7 331	4 083	152
Transferts privés sans contrepartie (net)	3 035	2 709	3 425	3 892	4 552	5 568	4 813	5 011	3 596	1 392
Transferts publics sans contrepartie (net)	733	383	1 071	555	314	159	362	214	207	208
<b>Balance des invisibles</b>	<b>7 727</b>	<b>6 847</b>	<b>10 873</b>	<b>8 145</b>	<b>12 720</b>	<b>16 204</b>	<b>9 083</b>	<b>12 556</b>	<b>7 886</b>	<b>1 752</b>
<b>Balance des opérations courantes</b>	<b>-6 433</b>	<b>2 631</b>	<b>-2 339</b>	<b>-2 437</b>	<b>-2 638</b>	<b>1 984</b>	<b>-1 360</b>	<b>-9 819</b>	<b>3 396</b>	<b>-783</b>
<b>Balance des opérations courantes</b> (en pourcentage du PIB)	<b>-3.6</b>	<b>2.2</b>	<b>-1.5</b>	<b>-1.3</b>	<b>-1.3</b>	<b>1.1</b>	<b>-0.9</b>	<b>-4.9</b>	<b>2.3</b>	<b>-0.4</b>
<b>Total net des mouvements de capitaux</b>	<b>8 903</b>	<b>-4 257</b>	<b>4 565</b>	<b>5 483</b>	<b>6 969</b>	<b>-840</b>	<b>4 935</b>	<b>9 610</b>	<b>-14 198</b>	<b>655</b>
Investissements directs	622	559	772	612	554	573	138	112	2 769	136
Investissements de portefeuille	3 917	1 158	237	570	1 634	-6 711	3 429	1 022	-4 515	-978
Autres capitaux à long terme	1 370	-784	-79	1 636	4 788	3 985	344	4 276	-1 131	1 021
Capitaux à court terme	2 994	-5 190	3 635	2 665	-7	1 313	1 024	4 200	-11 321	476
<b>Erreurs et omission, net</b>	<b>-2 162</b>	<b>1 832</b>	<b>2 432</b>	<b>1 499</b>	<b>-987</b>	<b>-697</b>	<b>1 631</b>	<b>-2 788</b>	<b>-2 122</b>	<b>-1 554</b>
<b>Variation des réserves<sup>2</sup></b>	<b>-308</b>	<b>-206</b>	<b>-4 658</b>	<b>-4 545</b>	<b>-3 344</b>	<b>-447</b>	<b>-5 206</b>	<b>2 997</b>	<b>12 924</b>	<b>1 682</b>

1. Les chiffres se réfèrent au premier semestre et sont provisoires.

2. Un signe moins correspond à une augmentation des réserves.

Source : Banque centrale de Turquie.

Tableau 2. **Demande et production**  
Pourcentage de variation, en volume (prix de 1987)

	1998		1999	2000	2001	2002 S1
	Prix courants en milliers de milliards de livres turques	En pourcentage du PIB				
Consommation privée	36 122.6	69.2	-2.6	6.2	-9.0	0.4
Consommation publique	6 632.8	12.7	6.5	7.1	-8.6	2.8
Formation brute de capital fixe	12 881.2	24.7	-15.7	16.9	-31.7	-12.0
Demande intérieure finale	55 594.5	106.5	-5.6	8.9	-15.0	-2.2
Formation de stocks <sup>1</sup>	-211.6	-0.4	2.0	1.1	-4.0	8.3
Demande intérieure totale	55 382.9	106.0	-3.7	9.8	-18.4	6.4
Exportations de biens et de services	12 713.3	24.3	-7.0	19.2	7.4	6.4
Importations de biens et de services	14 573.2	27.9	-3.7	25.4	-24.8	10.0
Solde extérieur <sup>1</sup>	-1 859.9	-3.6	-0.9	-3.0	12.4	-0.9
Écart statistique <sup>1</sup>	-1 298.0	-2.5	-0.0	0.1	-0.0	-0.1
PIB aux prix du marché	52 224.9	100.0	-4.7	7.4	-7.4	5.1
Indice implicite des prix du PIB			55.6	49.9	61.7	63.0
<i>Pour mémoire :</i>						
Prix à la consommation <sup>2</sup>			59.0	50.0	63.5	55.5
Taux de chômage			7.5	6.4	8.5	..
Balance courante (milliards de dollars)			-1.4	-9.8	3.4	-0.9
Balance courante (en pourcentage du PIB)			-0.9	-4.9	2.3	-0.5
Taux de change effectif réel <sup>3</sup>			4.2	9.5	-8.9	47.9

1. Variation en pourcentage du PIB de la période précédente.

2. Indice implicite des prix de la consommation privée.

3. Pondération constante des échanges avec 28 pays partenaires Membres de l'OCDE sur la base de l'indice implicite des prix du PIB.

Source : OCDE.

de la réduction de l'offre de crédit bancaire conjuguée à des taux d'intérêt réels élevés, au durcissement budgétaire et à la hausse des coûts des importations. La hausse des taux d'intérêt a entraîné des pertes de patrimoine dans le secteur des entreprises, alors que la baisse du taux de change affaiblissait également les bilans des entreprises endettées en devises. Le nombre de faillites a dépassé 16 000 en 2001, et les problèmes de rentabilité des entreprises se sont poursuivis jusque dans les premiers mois de 2002. Non seulement les entreprises ont réduit leurs investissements mais elles ont aussi exercé de fortes ponctions sur leurs stocks au lieu de produire pour répondre à la demande finale. Les ménages ont connu des problèmes de liquidités en raison de l'aggravation du chômage et des pertes de salaires réels (voir ci-après), à quoi s'est ajoutée la forte augmentation des impôts. Pour les ménages disposant de trésorerie,

Tableau 3. Ventilation de la croissance de la production par secteur

	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002 <sup>1</sup>
Agriculture	2.0	4.4	-2.3	8.4	-5.0	3.9	-6.1	1.9
Industrie	12.1	7.1	10.4	2.0	-5.0	6.0	-7.5	7.7
<i>dont</i> : Secteur manufacturier	13.9	7.1	11.4	1.2	-5.7	6.4	-8.1	8.0
Services	7.3	6.8	7.4	3.2	-5.0	6.6	-6.7	5.3
Construction	4.7	5.8	5.0	0.7	-12.5	4.4	-5.9	4.2
Commerce de détail	11.5	8.9	11.7	1.4	-6.3	12.0	-9.4	6.9
Transports et communication	5.7	7.6	7.6	4.9	-2.4	5.5	-4.9	4.0
PIB	7.2	7.0	7.5	3.1	-4.7	7.4	-7.4	5.2

1. Au premier semestre.

Source : Organisme central de planification.

l'épargne fortement rémunérée en termes réels est devenue à nouveau plus attrayante que la consommation.

Le volume des exportations s'est accru en 2001, et ce facteur, conjugué à l'effondrement des importations, a permis au solde extérieur de largement contribuer à la croissance économique. Le solde des opérations extérieures courantes s'est fortement inversé pour faire apparaître un excédent de 2.3 pour cent du PIB (tableau 1). Néanmoins, la réaction du volume des exportations (7½ pour cent) à l'ample dévaluation en termes réels (14 pour cent) cette même année a été relativement modérée, et les gains de parts de marché d'exportation sont restés limités. La raison en a été le manque de crédit pour acheter des biens de production importés, dont les prix avaient eux aussi fortement augmenté. Pour la même raison, le tourisme a réagi plus fortement que les biens aux mouvements des prix relatifs et n'a guère semblé souffrir des contrecoups des événements du 11 septembre<sup>2</sup>.

Bien que la diffusion de crédit dans l'économie soit relativement faible, une raréfaction du crédit peut avoir un important effet négatif sur la demande intérieure. Il se pourrait donc que la demande intérieure ne se redresse pas durablement aussi longtemps que la restructuration du secteur bancaire n'est pas achevée. Des études économétriques ont souligné l'importance du rôle du crédit dans le secteur privé<sup>3</sup>. Bon nombre de crédits bancaires sont destinés à financer des fonds de roulement et la récente contraction a en fait tenu pour une large partie à l'absence de tels fonds. Les crédits aux entreprises ont diminué en termes réels de plus de 13 pour cent en 2001 et à nouveau de 27 pour cent sur la période s'achevant à la fin de juin 2002, ce qui ne permet guère d'espérer une reprise prochaine de l'investissement. Il existe par ailleurs une étroite corrélation entre la consommation et les prêts bancaires accordés aux ménages, en parti-



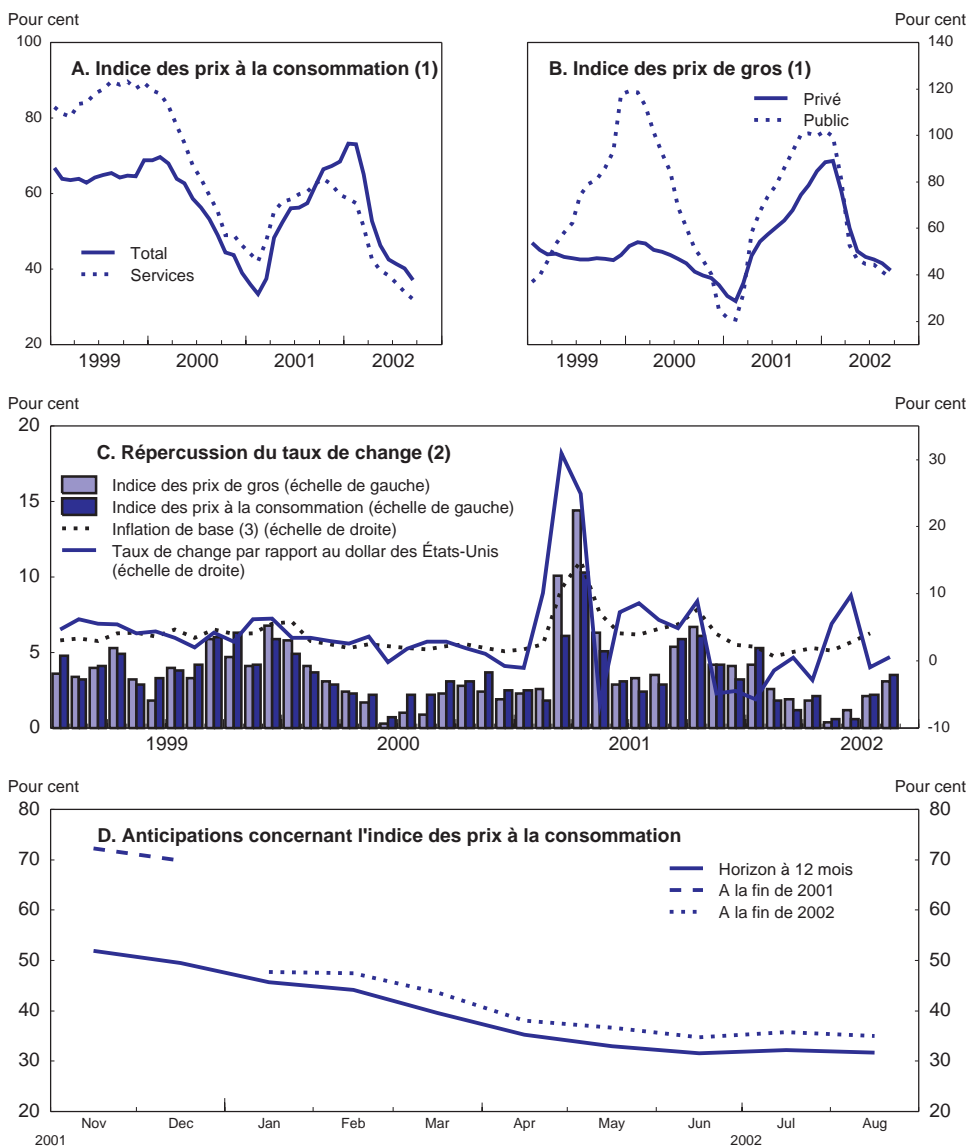
culier pour les achats de biens durables. La surchauffe de 2000, qui a conduit à l'abandon du programme de stabilisation a été alimentée par un quadruplement sans précédent des crédits à la consommation, les effets de substitution exercés par la forte baisse des taux d'intérêt ayant gonflé la demande, alors que l'inverse s'est produit en 2001. L'offre de crédit en faveur des ménages a diminué en termes réels de près de 60 pour cent cette année-là, même si ce phénomène a été partiellement compensé par une nouvelle hausse de 12 pour cent sur la période s'achevant à la fin de juin 2002.

Au premier semestre de 2002, la croissance s'est néanmoins améliorée d'une manière assez spectaculaire et inattendue, affichant un taux de 5.2 pour cent en glissement annuel contre -8.7 pour cent au cours du semestre précédent, qui correspondait au creux de la récession. Manifestement, le retournement des conditions des marchés financiers en octobre 2001 a entraîné un retournement de l'activité réelle au début de 2002. Compte tenu de la restriction de l'offre de crédit (en particulier pour les investissements), ceci souligne aussi l'importance des anticipations dans l'évolution de la demande. Après quatre trimestres consécutifs de contraction des stocks, la rapide amélioration du sentiment du marché a entraîné la reprise des opérations de stockage, apportant par là même une contribution vitale à la croissance. Autre élément moteur : les exportations, favorisées par la reprise mondiale et l'embellie du tourisme, mais la contribution de la consommation est elle aussi devenue positive. Bien que commençant à s'améliorer au deuxième trimestre, l'investissement était encore extrêmement faible.

### ***Après le choc initial, la désinflation reprend***

La forte dépréciation de la livre turque en février 2001 a entraîné dans un premier temps de fortes hausses de prix, mais celles-ci ont été rapidement absorbées, en raison de l'impact de la grave récession sur la répercussion du choc lié au taux de change (graphique 2, partie C). Néanmoins, les tensions inflationnistes sont demeurées significatives : la hausse de l'IPC à la fin de 2001 était de 69 pour cent, soit 17 pour cent de plus que l'objectif. La hausse de l'IPG, égale à 87 pour cent, a été beaucoup plus forte : concernant principalement des produits qui entrent dans les échanges internationaux, l'évolution des prix de gros a absorbé l'essentiel du choc au niveau du taux de change. La forte hausse des prix réglementés en 2001 mérite tout particulièrement d'être notée (graphique 2, partie B). Le gouvernement a procédé à des relèvements de prix qu'il avait retardés l'année précédente pour tenter d'atteindre l'objectif d'inflation que les marchés surveillaient attentivement. L'accent étant désormais mis sur le durcissement de la politique budgétaire, l'évolution du prix de l'énergie a pu être intégralement répercutée sur les prix supportés par le consommateur final, ce qui a amélioré les finances de la compagnie publique d'énergie.

Graphique 2. Évolution de l'inflation



1. Pourcentages de variation en glissement annuel.
  2. Pourcentages de variation en glissement mensuel.
  3. Indice des prix des industries manufacturières du secteur privé.
- Source : Banque centrale de Turquie.

Novembre 2001 a clairement marqué un tournant. La nouvelle appréciation du taux de change a modéré les augmentations des prix de l'énergie et d'autres produits importés. Le gouvernement a également commencé à encadrer plus strictement les prix réglementés pour renforcer la tendance favorable de l'inflation. Parallèlement, il a consenti une baisse temporaire du taux de la TVA sur les biens de consommation durables en novembre et en décembre. Dans le même temps, la faiblesse de la demande contribuait à modérer les pressions sur les prix, et le taux mensuel d'inflation a commencé à reculer, tombant nettement en dessous des anticipations du marché. En septembre 2002, le taux de hausse de l'IPC en glissement annuel n'était plus que de 37 pour cent. La bonne surprise au niveau de l'inflation a eu de très importants effets bénéfiques. Elle a permis un net retournement des anticipations, particulièrement marqué après octobre 2001, et ce mouvement s'est accéléré au début de 2002 (graphique 2, partie D). Ce facteur a à son tour contribué de manière déterminante à mettre un terme à l'inertie qui semble être le principal déterminant de la forte inflation endémique de la Turquie (chapitre II). Il a permis à la Banque centrale de réduire les taux d'intérêt nominaux parallèlement au recul de l'inflation, ce qui a eu des effets bénéfiques sur les bilans. Néanmoins, la Banque centrale s'est abstenue d'assouplir les taux d'intérêt réels jusqu'à ce que la tendance soit devenue bien établie, malgré les demandes du gouvernement et des milieux d'affaires, réaffirmant par là-même son autorité dans la lutte contre l'inflation (graphique 1).

La réapparition de turbulences sur le marché au mois de mai (voir ci-après) conjuguée à un nouvel affaiblissement du taux de change pourrait impliquer un ralentissement du progrès de la désinflation. Les toutes dernières données concernant les prix de gros des produits manufacturés du secteur privé (souvent considérées par les analystes financiers turcs du secteur privé comme une mesure de l'inflation de base<sup>4</sup>) font apparaître une forte hausse à la suite de la dépréciation du taux de change à la fin du printemps (graphique 2, partie C). De plus, le gouvernement a été contraint après le milieu de l'année à relever les prix de gros du secteur public pour satisfaire à ses objectifs budgétaires de fin d'année (graphique 2, partie B). Bien que les variations des prix de gros se transmettent systématiquement sur les prix à la consommation, l'objectif de 35 pour cent prévu pour la fin de l'année reste réalisable.

### ***La faiblesse des marchés du travail favorise la désinflation***

A la suite de l'adoption du régime de change flottant, le gouvernement a décidé d'élargir le champ de la politique des revenus qui ne concernait au départ que les fonctionnaires, les agriculteurs et les ouvriers payés au salaire minimum. Aucune mesure concrète n'a cependant été prise jusqu'à présent. Néanmoins, les salaires horaires réels dans les industries manufacturières ont diminué de 15 pour cent au cours de l'année 2001 (tableau 4). La politique des revenus paraît avoir

Tableau 4. **Évolution des salaires réels**  
Pourcentage de variation en glissement annuel

	Industrie manufacturière privée <sup>1</sup>	Économie totale <sup>2</sup>			
		Travailleurs du secteur public <sup>3</sup>	Travailleurs du secteur privé <sup>3</sup>	Fonctionnaires	Salaires minimum <sup>4</sup>
1991	39.8	38.9	34.9	7.2	12.7
1992	-1.3	8.7	4.5	13.7	9.0
1993	5.0	7.6	1.0	2.0	5.6
1994	-24.3	0.0	-16.0	-21.9	-16.0
1995	-5.4	-16.9	-8.1	-4.5	-6.5
1996	3.5	-24.6	2.4	8.2	19.1
1997	1.3	19.5	-2.7	16.8	9.9
1998	-0.1	-0.8	17.6	-0.8	-4.4
1999	8.7	43.2	12.4	5.4	35.5
2000	1.6	7.6	1.7	-11.0	-14.1
2001	-14.9	-11.3	..	-3.4	-13.6

1. Sur une base horaire.

2. Salaires nets réels.

3. Représente les salaires des travailleurs couverts par les conventions collectives appliquées par la Confédération turque des associations d'employeurs.

4. Salaire minimum des ouvriers âgés de 16 ans et plus.

Source : Organisme central de planification.

été largement couronnée de succès parce que la contraction de l'activité, conjuguée aux nombreux licenciements dans les secteurs en cours de restructuration tels que la banque et l'agriculture, a freiné la demande de main-d'œuvre. La baisse d'une année sur l'autre des salaires réels dans les industries manufacturières s'est poursuivie pendant le premier semestre de 2002, mais à un rythme plus modéré<sup>5</sup>. Dans le même temps, la croissance de la productivité horaire dans les industries manufacturières touchait un point bas au premier trimestre de 2001. Depuis lors, elle a commencé à se redresser et avait progressé de 17 pour cent au cours du premier semestre de 2002.

Malgré l'important ajustement des salaires réels, l'emploi a diminué de 1 pour cent en 2001 (tableau 5), le recul étant particulièrement important dans les secteurs des services (notamment financiers) et de la construction. L'emploi dans le secteur industriel est resté à peu près stable alors que dans l'agriculture il a en fait augmenté, les problèmes économiques ayant incité la population à revenir vers les campagnes. La population active continuant d'augmenter, le nombre de chômeurs s'est fortement accru et le taux de chômage a atteint son niveau le plus haut depuis vingt ans (graphique 1). La dégradation du marché du travail s'est poursuivie dans les premiers mois de 2002, le recul de l'emploi en glissement annuel atteignant près de 2.5 pour cent au premier semestre de 2002 malgré la reprise de la croissance du PIB, et le nombre de chômeurs dépassant 2.2 millions

Tableau 5. **Évolution du marché du travail**  
Milliers de personnes, de 15 ans et plus

	1998	1999	2000	2001	2002 <sup>1</sup>
Population active	22 399	23 187	22 031	22 269	22 008
Variation en pourcentage	2.6	3.5	-5.0	1.1	0.7
Population active féminine/population active (pourcentage)	27.4	28.7	26.2	26.6	27.1
Emploi	20 872	21 413	20 579	20 367	19 668
Variation en pourcentage	2.5	2.6	-3.9	-1.0	-2.5
Emploi féminin/emploi (pour cent)	27.4	28.8	26.3	26.8	27.5
Nombre de chômeurs	1 527	1 774	1 452	1 902	2 340
Taux de chômage	6.8	8.0	6.6	8.5	10.7

1. Au premier semestre.

Source : Institut national de statistiques.

à la fin de juin. Dans l'agriculture, les effets structurels négatifs de la réforme l'ont clairement emporté sur les effets conjoncturels positifs (chapitre IV). En revanche, l'emploi dans les secteurs de l'industrie et des services montre des signes de reprise.

### Les perspectives se sont améliorées mais des incertitudes demeurent

Malgré certains signes de reprise de l'activité intérieure, les incertitudes politiques concernant d'abord le calendrier puis l'issue probable d'élections anticipées sont devenues le principal déterminant de l'évolution des marchés, et depuis le milieu de 2002 ces incertitudes occultent les évolutions macroéconomiques favorables. Les marchés ont fait preuve de nervosité dès le début de mai 2002<sup>6</sup>, lors de l'hospitalisation du Premier ministre. Le Trésor n'a pu placer que des bons à 7 mois à des taux composés de 72 pour cent au cours du mois de mai au lieu des bons à 9 mois placés à 59 pour cent au cours du mois précédent. Les taux d'intérêt nominaux sont demeurés aux alentours de 70 pour cent tandis que les taux d'intérêt réels montaient à 30 pour cent au cours des mois suivants. L'indice de la Bourse d'Istanbul a chuté de plus de 20 pour cent tandis que la livre turque s'affaiblissait à nouveau de 16 pour cent au cours des mois de mai et de juin. Faute d'être rapidement maîtrisées, ces nouvelles tensions sur les marchés financiers pourraient casser le rythme de la reprise.

Même à supposer que les tensions politiques soient rapidement surmontées et malgré l'optimisme du premier semestre, la hausse des taux d'intérêt réels au cours du second semestre et la nécessité de dégager un important excédent primaire pour pouvoir gérer la dynamique de la dette dans la perspec-

tive de l'objectif d'inflation réduisent les chances de voir la reprise de l'activité se poursuivre à un rythme soutenu jusqu'à la fin de 2002. Sur la base des prévisions de l'OCDE, établies à la fin de septembre 2002, on suppose que le taux de change réel restera stable à son niveau de l'époque, ce qui implique une dépréciation réelle cumulée de l'ordre de 10 pour cent par rapport à février de l'année précédente, date de la mise en flottement de la monnaie. Si le gouvernement atteignait ses objectifs budgétaires pour l'année et réduisait en conséquence le poids de la dette publique, les marchés pourraient reprendre confiance et l'on pourrait assister à de nouvelles réductions des taux d'intérêt réels, ce qui encouragerait l'investissement et la consommation. La dépréciation du taux de change réel et la baisse des taux d'intérêt réels dynamiseraient à leur tour la demande intérieure. La croissance mondiale et la dépréciation du taux de change réel continueront par ailleurs à avoir un effet positif sur les exportations. En conséquence, une reprise de la croissance à un rythme proche de 4 pour cent et un recul de l'inflation au niveau souhaité de 35 pour cent sont prévus pour 2002. L'an prochain, ces mêmes forces devraient permettre à la croissance de se maintenir aux alentours de 3½ pour cent. Les prévisions tablent sur un nouveau recul du taux d'inflation qui devrait s'établir à un niveau légèrement supérieur à l'objectif officiel de 20 pour cent d'ici la fin de 2003.

Les risques sont clairement partagés. D'une part, si la confiance s'améliore suffisamment, il existe en Turquie une très importante demande non satisfaite qui pourrait être soudainement libérée, encore que ce risque puisse être contenu par la lenteur probable du processus de restructuration du secteur bancaire. Un risque plus inquiétant est que, la demande se raffermissant, l'inflation s'emballerait de manière inattendue. Ce risque concerne tout particulièrement les prix des services, notamment les loyers, qui ont été très strictement encadrés tout au long de la récession, entraînant vraisemblablement d'importantes pertes réelles de revenu dans le secteur. De plus, coût nécessaire de la désinflation, les pertes de salaires réels ont été importantes dans tous les secteurs, mais avec l'apparition de tensions sur les marchés du travail, des revendications pourraient naître concernant la récupération du pouvoir d'achat perdu, ce qui menacerait le processus de désinflation. D'autre part, les créances improductives continuent d'augmenter, ce qui implique des pressions sur les ratios de capital propre des banques et témoigne de l'absence d'un lien entre les banques et les entreprises en matière de crédit. Le plus inquiétant peut-être est l'ampleur actuelle de la prime de risque souverain qui pourrait devenir un obstacle à la reprise de la demande intérieure et à la réalisation de l'objectif de viabilité de la dette, si cette prime ne diminuait pas en raison de risques intérieurs ou géopolitiques persistants. A cet égard, la crédibilité de la politique budgétaire dépend fondamentalement de la poursuite résolue des réformes budgétaires structurelles (notamment la privatisation, la réforme de la sécurité sociale et la réforme fiscale).

## Notes

1. Lorsque le train de mesures d'aide d'un montant de 16 milliards de dollars a été approuvé en février 2002, la Turquie est devenue à ce moment le débiteur le plus important du FMI depuis la création de cette institution.
2. L'une des raisons pourrait en être que le tourisme de la Turquie ne dépend guère du marché des États-Unis.
3. Voir Gunduz (2001).
4. La Banque centrale n'approuve pas cette mesure.
5. Selon l'Institut national de statistiques, la baisse en glissement annuel du salaire horaire réel dans les industries manufacturières a été de 16 pour cent au premier trimestre de 2002 et de 4.2 pour cent au cours du trimestre suivant, contre environ 20 pour cent au cours du dernier trimestre de 2001.
6. Ces prévisions étaient provisoires au moment de la rédaction de la présente étude et seront finalisées en décembre.
7. Depuis 1990, la Turquie s'est régulièrement rapprochée du sommet de la liste des pays à forte inflation, et en 2001 elle figurait parmi les cinq premiers, avec un taux annuel d'inflation de 54.4 pour cent, seuls l'Angola, le Bélarus, la République démocratique du Congo et le Zimbabwe enregistrant des taux plus élevés (FMI, 2002a).
8. La situation a été très différente au Mexique, où le gonflement des entrées de capitaux a duré plusieurs années et où l'inflation avait été ramenée à un taux à un seul chiffre lorsque la crise s'est déclarée à la fin de 1994. Au Brésil, le programme a été lancé en 1994 et l'inflation avait été ramenée à 6 pour cent avant la crise de 1999. De même, le régime de parité à crémaillère de la Russie mis en place en 1995 s'est traduit par une dérive de l'inflation ramenée de taux à trois chiffres à 20 pour cent avant que la crise n'éclate en août 1998. Pour ces différentes comparaisons, voir Akyuz et Boratav (2002).
9. Voir Alper (2001) et Serdengecti (2001).
10. La dette brute totale est passée d'environ 60 pour cent du PNB à près de 120 pour cent, et la composante intérieure d'environ 30 pour cent du PIB à près de 70 pour cent.
11. S'agissant des EEE, les mesures sont les suivantes : *i*) relèvement des tarifs et des prix des EEE en fonction de leurs coûts indexés ; *ii*) réduction des dépenses d'exploitation des EEE en termes réels ; *iii*) réduction des quotas de betterave sucrière, ramenés de 12.5 à 11.5 millions de tonnes ; *iv*) limitation du volume des achats de soutien des céréales et écoulement des stocks supplémentaires de céréales ; *v*) limitation de l'augmentation des prix de soutien agricoles en 2001, qui ne pourra dépasser à l'objectif fixé pour l'inflation ; *vi*) maintien du prix moyen de l'électricité vendu par TEAS à 4.5 cents américains par kWh ; et *vii*) remplacement de 15 pour cent au plus des départs en retraite dans les EEE et dans Turk Telekom.

12. En août 2001, les taux de la retenue à la source sur les intérêts produits par les opérations de pension ont été encore relevés de 4 points tandis que ceux applicables aux intérêts des dépôts ont été différenciés en fonction des échéances.
13. Le secteur public consolidé couvre l'administration centrale consolidée, les fonds extrabudgétaires, les entreprises économiques d'État, les collectivités locales, les institutions de sécurité sociale et la caisse d'assurance chômage.
14. Le Conseil d'administration du FMI a approuvé un crédit de confirmation de 16 milliards de dollars sur trois ans. La Turquie avait immédiatement accès à 9.1 milliards de dollars en février. Le montant total des fonds disponibles est de 14 milliards de dollars pour 2002, les deux derniers milliards devant être débloqués en 2003-2004. De plus, 6.1 milliards du total ont servi à rembourser le solde des ressources mises à disposition au titre de la Facilité de réserve supplémentaire (FRS), ce qui représente l'échange d'un coûteux emprunt à court terme contre des fonds moins onéreux à long terme.
15. Le transfert de bénéfices de la Banque centrale entre pour 8.5 pour cent dans les recettes budgétaires totales en juin 2002 mais n'est pas pris en compte dans le solde primaire.
16. Gouvernement turc (2002c).
17. La modification a été encore plus spectaculaire en ce qui concerne la composition de la dette de trésorerie, où la part des billets à taux fixe a diminué de plus de moitié et où la part combinée des obligations libellées en devises ou indexées sur des devises est passée de 4 pour cent en 2001 à 35 pour cent en 2002.
18. Ainsi, une dépréciation réelle de 10 pour cent par rapport au niveau de référence, à supposer que les taux d'intérêt réels intérieurs soient constants, exigerait des emprunts supplémentaires égaux à 5.5 pour cent de PIB. Ou encore, une hausse des taux d'intérêt réels intérieurs de 10 points de pourcentage, le taux de change réel étant constant, alourdirait la dette intérieure totale de 3.5 pour cent de PIB (annexe II).
19. Dans un premier temps, les crédits du FMI apparaissent comme une augmentation des réserves internationales de la Banque centrale compensée par une augmentation des engagements à l'égard du FMI, sans modification des réserves internationales nettes. Par la suite, à mesure que le Trésor commence à utiliser ces crédits, les réserves internationales nettes baissent, et donc les avoirs extérieurs nets, tandis que les avoirs intérieurs nets augmentent, le Trésor réduisant ses dépôts auprès de la Banque centrale.
20. La monnaie centrale correspond à la monnaie en circulation plus les dépôts du secteur bancaire en livres turques auprès de la Banque centrale. Les avoirs extérieurs nets de la Banque centrale correspondent à la somme des réserves internationales nettes de la Banque centrale, aux crédits en devises à moyen et long terme (nets) et aux autres avoirs extérieurs nets (y compris les dépôts effectués dans le cadre du plan de la Dresdner Bank dont l'échéance initiale était de deux ans ou plus et les avoirs sur les comptes du Fonds de défense de la Turquie, mais non compris les prêts nets de la Banque centrale aux banques intérieures en devises). Les avoirs intérieurs nets de la Banque centrale correspondent à la monnaie centrale moins les avoirs extérieurs nets évalués en livres turques aux taux de change effectifs en fin de mois. Pour plus de détails, voir les Rapports de politique monétaire publiés en 2002 par la Banque centrale de Turquie.
21. Metin (1998) constate l'existence d'un lien significatif entre l'augmentation des déficits budgétaires et l'accélération de l'inflation sur la période 1948-1985, tandis qu'Akcay *et al.* (1996) estiment que le lien entre d'une part les déficits budgétaires et la



croissance monétaire et d'autre part l'inflation s'est affaibli au cours de la période de financement par obligations qui a suivi 1985, mettant en lumière le caractère de plus en plus inerte de l'inflation. Analysant la période 1970-2000, Akcay *et al.* (2001) considèrent que les modifications du déficit du budget consolidé n'ont pas d'effet permanent sur l'inflation.

22. Alper et Ucer (1998).
23. Banque centrale de Turquie (2002a).
24. Gouvernement turc (2001a).
25. La Banque centrale a réduit les taux à court terme en février, en mars, en avril et en août 2002, de 1300 points de base au total.
26. Les obligations de liquidité peuvent être satisfaites en calculant la moyenne sur la période de détention de tous les types de dépôts. En revanche, les obligations en matière de réserve sont calculées sur la base de moyennes partielles et de périodes de détention plus courtes et peuvent être satisfaites avec un nombre limité d'instruments.
27. Le taux de référence interbancaire TRLIBOR (taux interbancaire offert sur le marché de la livre turque) a vu le jour en août 2002.
28. Banque centrale de Turquie (2002a).
29. Voir, par exemple, Levine, Loayza et Beck (2000).
30. Les banques étrangères se sont spécialisées dans les crédits commerciaux, le crédit interbancaire et les opérations sur produits financiers et produits dérivés, évitant pour la plupart de concurrencer les banques locales dans les domaines du crédit et de l'investissement. Voir Bossonne (1999), qui fait observer que, de cette manière, une grande partie des avantages escomptés en termes d'amélioration de l'efficacité sous l'impulsion des établissements étrangers et de développement des activités commerciales ne se sont pas concrétisés.
31. Voir OCDE (2001a), annexe III, en ce qui concerne le maintien des recettes que les banques et la Banque centrale retirent de l'émission de monnaie en dépit de la forte inflation, ce qui empêche celle-ci de se muer en hyperinflation, comme dans d'autres pays.
32. Voir Isik et Hassan (2002) en ce qui concerne les économies d'échelle dans le secteur bancaire turc.
33. Une dynamique de la dette de type Ponzi a également eu une influence sur la dette publique, même si celle-ci n'était pas particulièrement élevée en proportion du PIB jusqu'en 2001. Les intérêts sur la dette intérieure, en proportion des nouveaux emprunts intérieurs nets, ont atteint près de 100 pour cent au cours des années 90 et ont dépassé ce chiffre au début des années 2000. Voir Yeldan et Ertugrul (2002).
34. Cette stratégie avait néanmoins une certaine rationalité perverse : elle a maximisé (à court terme) les ressources nécessaires pour le financement de la consommation publique.
35. Voir Kaminsky, Lizondo et Reinhart (1988).
36. Ce phénomène tient peut-être aussi à des raisons culturelles, par exemple l'interdiction de tout intérêt par la religion islamique, encore qu'il existe un petit nombre de sociétés financières spéciales qui peuvent répondre à ce type de besoin.
37. Les flux de capitaux destinés à financer le déficit de balance courante ont aussi été orientés principalement vers la consommation privée et publique, et non vers l'investissement productif. L'appréciation du taux de change en termes réels a également eu tendance à favoriser la consommation par rapport à l'investissement.

38. a) Les banques ont été autorisées à reporter le paiement des impôts sur les intérêts perçus sur leurs titres, tout en déduisant les intérêts de leurs emprunts à mesure qu'ils étaient acquittés – alors que dans le cas des prêts à des sociétés, les intérêts perçus étaient comptabilisés comme des revenus et immédiatement assujettis à l'impôt ; b) il n'y avait pas de coefficient de réserve obligatoire ni, jusqu'en 1998, d'impôt sur les revenus applicable aux prises en pension – alors que des coefficients de réserve obligatoires normaux s'appliquaient aux dépôts et qu'un impôt sur le revenu était prélevé sur les revenus produits par les dépôts et les prêts ; c) les provisions pour prêts n'étaient pas considérées comme une dépense à des fins fiscales ; d) le coefficient de réserve obligatoire était beaucoup plus élevé pour les dépôts en livres turques que pour les dépôts en devises, et aucun d'entre eux n'était rémunéré ; e) la retenue à la source de 12 pour cent sur les titres d'État à moyen et long terme a été ramenée à 6 pour cent en 1998, puis supprimée en 1999.
39. En outre, une taxe sur les bénéficiaires exceptionnels a été imposée aux banques au début du programme de stabilisation de 2000. Celle-ci a beaucoup contribué à l'effort budgétaire, mais les banques internationales l'ont considérée comme une confiscation.
40. Pendant l'année qui a précédé la crise de novembre 2000, les six banques reprises par le Fonds d'assurance des dépôts d'épargne étaient toutes insolvables en raison de crédits à des parties liées, comme l'était une grande banque reprise en 2002.
41. Le concept de prêt à des parties liées recouvrait les crédits à des parties prenantes importantes au sein de la banque ou par l'intermédiaire de celle-ci, mais non à d'autres sociétés, banques comprises, du même groupe, d'où de sérieux abus. En revanche, même s'il était connu que ces banques familiales offraient des crédits peu coûteux aux entreprises apparentées, le problème n'était pas jugé important.
42. Elles ont aussi participé à des montages financiers complexes sur les marchés internationaux, utilisant des filiales et des structures *ad hoc*, et ont réalisé d'importants investissements à l'étranger, mais la qualité de ces actifs extérieurs n'est pas connue. L'existence de ces transactions financières internationales non surveillées a nui à la liquidité en devises du système et a aggravé les crises de balance des paiements (Celasun *et al.*, 1999).
43. La réforme bancaire de 1999 a abaissé de 75 à 25 pour cent le plafond des prêts entre parties liées et de 50 à 20 pour cent celui des positions ouvertes, et a institué le principe de consolidation à des fins de réglementation, sans toutefois remédier aux lacunes les plus graves en matière de comptabilité. Ces dernières n'ont été corrigées qu'à l'occasion des réformes de 2001 (voir plus loin).
44. Les provisions obligatoires de 70 pour cent étaient laxistes par rapport aux 100 pour cent prévus par les normes internationales, et les règles concernant les garanties étaient elles aussi généreuses. Même après la réforme de 1999, les règles concernant la classification des prêts étaient encore inadéquates. La suppression des procédures de « suivi spécial », visant à permettre aux banques de classer leurs prêts suivant les problèmes potentiels tels qu'elles les percevaient, a constitué un pas en arrière considérable (Bossone, 1999). Cependant, les réformes de 2001 (voir plus loin) ont aligné les règles de provisionnement sur celles du Comité de Bâle et de l'Union européenne.
45. La coordination avec la réglementation des marchés de valeurs mobilières s'est également révélée difficile. Le Conseil des marchés de capitaux a demandé sans succès un strict cloisonnement des activités bancaires et non bancaires.

46. Voir Alper et Onis (2002), qui estiment que l'on peut considérer que le regroupement des activités de réglementation bancaire et de financement du budget dans le cadre d'une même institution constituait la distorsion la plus importante du système.
47. Voir Alper et Onis (2002), pour qui le laxisme réglementaire a peut-être contribué à rendre négligeable et contre-productive la présence de banques étrangères. En l'absence d'un système bancaire bien réglementé et étroitement surveillé (dans lequel les banques étrangères contribueraient à l'efficacité et au développement des marchés financiers), le seul type de banques ayant intérêt à entrer sur le marché sont celles qui souhaitent généralement collaborer avec des banques locales pour partager les rentes dues aux imperfections du marché. Voir également Ersel (2000).
48. Il est instructif de constater que les six banques qui ont pu entrer sur le marché après les élections de 1991 ont toutes déposé leur bilan moins de dix ans plus tard.
49. D'après Mishkin (2001), comme les crises bancaires ont des effets potentiellement dangereux, les gouvernements mettent presque toujours en place un large dispositif de sécurité afin de les éviter. L'inconvénient est que ce filet de sécurité accroît l'aléa moral en incitant les banques à prendre des risques excessifs, ce qui rend d'autant plus probable une crise financière. Ainsi, le dispositif de sécurité doit s'accompagner d'une réglementation et d'une surveillance rigoureuses (voir annexe V).
50. En outre, les taux bonifiés étant fixés aux alentours de 50 pour cent et les taux d'intérêt nominaux du marché étant au moins deux fois plus élevés, il y avait sans doute tout intérêt à utiliser des prêts consentis par des banques publiques pour financer des prises en pension.
51. Les banques privées y ont vu une « concurrence déloyale » de la part des banques publiques. Cette situation a provoqué un sérieux mécontentement et a accru la résistance des banques aux réglementations imposées par le Trésor. Voir Alper et Onis (2002).
52. Voir ARSB (2002c).
53. ARSB (2001a).
54. Le « Programmatic Financial and Public Sector Adjustment Loan II » comprend une composante bancaire importante (sous la direction de L. Raina) qui prolonge une succession de prêts pour la réforme des banques depuis 1999.
55. Zekeriya Temizel, précédent président de l'ARSB, a donné sa démission le 3 mars 2001. Engin Akcakoca a été nommé le 17 mars.
56. D'après Mishkin (2001), l'un des principaux problèmes qui se posent dans les marchés émergents et les économies en transition tient au fait que le plafonnement des prêts entre parties liées n'est pas respecté (utilisation de comptes fictifs ou manque de pouvoir des examinateurs, qui ne peuvent pas déterminer où les fonds sont utilisés). Des efforts résolus devront donc être faits pour renforcer la divulgation d'informations et les pouvoirs des agents chargés d'examiner les comptes des banques, afin de mettre un terme aux prêts entre parties liées.
57. Les banques Osmanli et Korfez ont fusionné le 31 janvier 2001 ; Tekfen Yatirim et Bank Ekspres l'ont fait le 26 octobre 2001 ; Garanti et Osmanli le 14 décembre 2001 ; HSBC et Demirbank le 14 décembre 2001 ; Morgan Guaranty et Chase Manhattan le 14 décembre 2001 ; Oyak Bank et Summerbank le 11 janvier 2001 ; enfin, Sinai Yatirim Bankasi et T. Sinai Kalkinma Banksasi le 29 mars 2002. Voir Agence de réglementation et de supervision bancaire (2002c).

58. En 1995, par exemple, Singapour a retenu une norme de 12 pour cent. Même si la norme minimale est de 8 pour cent, la plupart des pays appliquent des critères plus stricts (Goldstein et Turner, 1996).
59. Voir ARSB (2000a).
60. D'après les règles de la BRI, tous les titres publics des pays de l'OCDE sont considérés comme exempts de risque de crédit. En revanche, les titres d'État à long terme sont affectés de coefficients représentant les risques de marché, qui reflètent les risques de variation de la valeur du capital sous l'effet des variations des taux d'intérêt. Cependant, les coefficients représentant le risque de marché sont nettement inférieurs à ceux qui représentent le risque de crédit.
61. Voir Barth, Caprio et Levine (2001). Le mandat de l'ARSB stipule en fait que la réglementation et la supervision ne constituent qu'un moyen secondaire d'assurer la santé et l'efficacité du secteur bancaire : les principaux moyens sont la discipline de marché, qui oblige à mettre l'accent sur la transparence et le contrôle interne, et les audits indépendants (voir ARSB, 2002c). Mishkin (2001) ajoute que parallèlement à la divulgation d'informations, il faut obliger les banques à obtenir une note de crédit et à émettre des dettes subordonnées. Ces mesures pourraient contribuer à discipliner les banques et à donner aux autorités de surveillance davantage d'informations (par exemple sur la tarification des risques par le marché), tout en permettant au public de déterminer si les autorités de surveillance sont suffisamment rigoureuses avec une banque donnée.
62. Voir gouvernement turc (2001e).
63. En mars 2001, l'encours de ces banques au jour le jour s'élevait au total à 13.6 milliards de dollars, dont 5.2 milliards appartenant aux banques couvertes par le Fonds d'assurance des dépôts d'épargne et 8.4 milliards aux banques publiques.
64. D'après OCDE (2002a), si les problèmes sont généralisés, il est réellement difficile d'établir une distinction entre les établissements qui manquent de liquidité et ceux qui sont insolvables, notamment lorsque les acteurs sont incités à maquiller la réalité (les emprunteurs en surestimant leur solidité financière pour éviter une restructuration, et les banques en masquant certaines faiblesses de leur bilan pour protéger leurs clients). L'information étant imparfaite en particulier en début de crise, la Banque centrale risque d'intervenir pour injecter des liquidités et éviter un effondrement du crédit, alors qu'une solution différente pourrait se justifier. Voir aussi Dziobek et Pazarbasioglu (1997).
65. Sur 30 grandes crises du secteur bancaire, seuls l'Argentine (1980), le Chili (1981), la Côte d'Ivoire (1988), le Mexique (1995), l'Uruguay (1981) et le Venezuela (1994) ont eu des coûts budgétaires supérieurs à 20 pour cent du PIB. Le coût moyen, pour les trente pays concernés, a été de 10 pour cent du PIB (Caprio et Klingebiel, 1996).
66. Simultanément, les banques publiques ont été autorisées à fixer les taux d'intérêt sur leurs prêts en tenant compte du coût de leurs ressources.
67. A la fin de juin 2001, environ 4 milliards de dollars d'engagements en devises ont été transférés. Cinq banques supplémentaires ayant été reprises en juillet, puis une autre encore en juin 2002, la position ouverte en devises a temporairement augmenté à chaque fois, mais a ensuite été réduite par le biais d'opérations publiques.
68. Huit banques ont acquis ces dépôts dans le cadre de 5 adjudications. Au total, 479 000 milliards de livres turques (dépôts en livres turques) et 2.6 milliards de dollars (dépôts en dollars) ont été cédés, en contrepartie de portefeuilles de titres d'emprunt d'État équivalents.

69. En 2000, la proportion de créances improductives atteignait 39 pour cent à la Banque Emlak, la part des actifs liquides sur le montant total des actifs était de 17 pour cent et tous les ratios de rentabilité étaient négatifs.
70. Les banques d'État sont organisées suivant une structure pyramidale, dans laquelle le conseil d'administration contrôle cinq sous départements : les centres de profits hors succursales, les opérations commerciales, le fonctionnement, la gestion des prêts et des risques, et le contrôle des opérations. Début 2002, une nouvelle loi a été adoptée afin de protéger les dirigeants contre toutes poursuites.
71. Nombre de succursales et de salariés :

	Décembre 2000	Décembre 2001	Mai 2002
Nombre de salariés	61 601	47 985	38 303
Ziraat Bankasi	36 576	33 023	23 993
Halk Bankasi	10 000	14 962	
Emlak Bankasi	15 025	14 310	
Nombre de succursales	2 494	2 398	1 792
Ziraat Bankasi	1 287	1 499	1 233
Halk Bankasi	804	899	559
Emlak Bankasi	403		

Note : D'après le gouvernement turc (2001c), le nombre de succursales et les effectifs devaient descendre à des niveaux raisonnables dans un délai de 18 mois (c'est-à-dire à la fin de 2002).

Source : ARSB, Conseil d'administration conjoint des banques d'État.

72. Les bénéficiaires de la Banque Ziraat sont passés de 188 000 milliards de livres turques à 640 000 milliards entre août 2001 et mars 2002, mais cette augmentation a été annulée en mai par la constitution de provisions au titre des prêts à l'agriculture. En ce qui concerne la Banque Halk, un déficit de 759 000 milliards de livres turques en juin 2001 a laissé la place à un excédent de 191 000 milliards en mai 2002. Simultanément, les Banques Ziraat et Halk sont tenues par la loi d'accorder des prêts supplémentaires d'au moins 1 500 000 milliards de livres turques sur leurs propres ressources au secteur agricole, aux commerçants et artisans, aux PME et aux exportateurs.
73. Alors que 62 pour cent des effectifs totaux des banques publiques de dépôt sont seulement titulaires d'un diplôme de l'enseignement secondaire, la proportion est de 45 pour cent dans les banques de dépôt privées et de 27 pour cent dans les banques étrangères (Association des banques de Turquie). En revanche, ces statistiques surestiment sans doute les différences de niveau d'instruction, car la Banque Ziraat a depuis quelques années son propre institut de formation.
74. Pour respecter les délais fixés pour la banque Vakif, il faudra la restructurer d'urgence (principalement en supprimant une multitude de services annexes et d'actifs que les acheteurs potentiels jugent sans intérêt) ; dans le cas de la banque Halk, il faudra faire appel aux services d'une banque d'affaires pour entreprendre immédiatement la préparation de la vente ; enfin, dans le cas de la banque Ziraat, il faudra mettre en œuvre un plan stratégique suivant les grandes lignes décrites plus haut. Dans ce dernier cas, la Banque mondiale a fait appel aux services d'un consortium de consultants dirigé par la banque Rabo, qui est chargée de réaliser une étude sur le rôle stratégique futur de la banque Ziraat.

75. Une offre étrangère (associée à une banque nationale) a été présentée pour le rachat de Toprakbank, mais elle a été écartée parce que trop faible, et un certain intérêt a été manifesté par l'étranger en ce qui concerne Pamukbank, dont la vente se révèle toutefois difficile. Unicredito a aussi constitué une alliance avec une banque moyenne solvable, Kocbank.
76. La Côte d'Ivoire, l'Espagne, la Lettonie et le Pérou ont imposé des pertes limitées aux déposants et à d'autres créanciers sans provoquer d'attaques spéculatives contre les banques. Voir Dziobek et Pazarbasioglu (1997).
77. Elles ont également réalisé des plus-values d'environ 1.2 milliard de dollars (Kogar, 2001). Du fait du rachat de Pamukbank en juin 2002, les positions ouvertes des banques privées ont été quasiment éliminées.
78. Contrairement à ce qui s'était passé lors de précédents de rachats de banques, aucune action pénale n'a été intentée contre les dirigeants des banques et leurs propriétaires, et aucune interdiction d'exercer des activités bancaires futures n'a été imposée, l'insolvabilité ayant été imputée principalement à la gravité de la crise.
79. Certains intervenants avaient craint que les résultats comptables soient manipulés dans le but de renforcer la confiance du public et de rehausser l'image de l'ARSB en tant qu'autorité chargée de faire strictement appliquer les réglementations, au lieu de faire le choix de la rigueur au niveau de la comptabilité et de faire preuve de souplesse au niveau de l'application.
80. L'Association des banques de Turquie publie des états financiers individuels pour les banques, mais les comptes postérieurs à l'audit ne seront connus qu'après un délai important.
81. La seule grosse fusion demandée, entre Yapi Kredi et Pamukbank, a été refusée parce que le ratio d'adéquation des fonds propres aurait été insuffisant et que la fusion aurait été préjudiciable aux actionnaires minoritaires. Voir ARSB (2002b). Une fusion entre deux banques de taille plus faible a eu lieu le 29 mars 2002.
82. Une étude économétrique du comportement bancaire en Turquie (Ersel, 2000) montre que la part des crédits dans le total des actifs bancaires est très sensible à la croissance économique (élasticité de 0.6). Elle est également très sensible à la part du total des crédits dans le PNB (-0.5), car un volume excessif de crédit par rapport aux besoins implique une détérioration marginale de la qualité du crédit, qui implique à son tour une deuxième voie de croissance exogène tant que les activités de crédit restent restreintes. Les réductions de la variable représentative de la pression de l'endettement public (le rapport entre la dette et l'offre de monnaie centrale, indicateur de la profondeur du marché financier) auront également pour effet d'accroître le crédit car les banques réduisent leur demande de liquidités lorsqu'elles ont le sentiment que les risques diminuent, dans de faibles proportions toutefois (-0.1). La baisse de la volatilité de l'inflation a les mêmes effets (-0.2). De ce fait, une fois la croissance repartie, la relance de l'activité devrait rapidement se traduire par une expansion du crédit. L'assainissement budgétaire et la désinflation devraient également jouer un rôle stimulant. De telles évolutions seront nécessaires pour permettre aux banques de redevenir rentables et de mener à son terme leur restructuration financière.
83. Les pressions financières avaient été atténuées par l'assainissement des banques publiques et des banques placées sous la tutelle du Fonds d'assurance des dépôts d'épargne, et la Banque centrale a assoupli sa politique en réaction à l'évolution positive de l'inflation. Depuis le mois de mars, la Banque centrale a baissé son taux directeur, et elle a un encours moyen de 4.5 milliards de dollars au titre des opérations

- d'open market, soit près de 18 pour cent de l'encours de crédit des banques privées. Par ailleurs les banques publiques, qui ont déjà terminé la phase financière de leur restructuration, pourraient être en mesure de reprendre leurs activités de crédit.
84. Voir Morgan Stanley Sovereign Research, Turkey, « Positioning for the End of the Lull », 15 octobre 2002.
  85. Dziobek et Pazarbasioglu (1997).
  86. Les banques turques ont de fait pris dans le passé des mesures bilatérales de restructuration.
  87. Ces entreprises se définissent au regard des critères suivants : 100 salariés minimum au 31 décembre 2000 ; 15 millions de dollars minimum d'exportations de marchandises ; chiffre d'affaires d'au moins 25 000 milliards de livres par an ; et des arriérés de paiement d'au moins de 10 millions de dollars vis-à-vis d'au moins deux institutions financières.
  88. Voir Morgan Stanley Sovereign Research, Turkey, « Stay Tuned to the Lending Channel », 11 juin 2002. Toutefois, ce risque est limité par le fait que les banques étrangères ont des encours de prêt relativement limités.
  89. Le prêt de la Banque mondiale pour la réhabilitation des entreprises, qui vient à l'appui de l'approche d'Istanbul, accorde aux entreprises des capitaux de roulement pour entreprendre leur processus de restructuration. Ce prêt ne servira pas à refinancer des prêts déjà contractés par ces entreprises.
  90. La Banque mondiale va bientôt terminer ses travaux d'appui au PCR avec un prêt de 500 millions de dollars pour aider les banques à honorer leurs besoins de financement dans le cadre du programme.
  91. A ce jour, plusieurs grandes entreprises se sont portées candidates ou ont bénéficié du programme. Köyta (textiles) a demandé à Halk Bank, une autre banque d'État, un rééchelonnement de sa dette. Tümteks et Boyasan (sociétés sœurs) cherchent à restructurer 17.7 millions de dollars de dettes auprès de banques. Le Groupe Raks (médias) cherche un rééchelonnement de 225 millions de dollars de dettes contractées auprès des banques Garanti, Yapi Kredi et Arap-Türk Banks. Yapi Kredi et Is Banks ont restructuré 81 millions de dollars de dettes contractées par Isklar Holding (immobilier). Voir The Banker, août 2002.
  92. Le Fonds d'assurance des dépôts d'épargne ne peut financer que 20 pour cent d'une société de gestion d'actifs. D'après le Fonds d'assurance des dépôts d'épargne, le choix du moment du lancement effectif d'une telle entreprise (c'est-à-dire les transferts d'actifs) dépend essentiellement de la valorisation et des méthodes de détermination des prix utilisés, c'est-à-dire de la capacité de la nouvelle société de gestion d'actifs d'acquérir des actifs dont la valeur pourra être augmentée par une bonne gestion. Le rachat d'actifs avec une décote raccourcit la période de démarrage, par exemple, alors qu'une analyse d'évaluation détaillée de la valeur de marché des actifs la rallonge.
  93. C'est l'expérience qu'a connue l'US Resolution Trust Corporation après la crise des caisses d'épargne aux États-Unis. Voir OCDE (2002a).
  94. D'après les professionnels, les connaissances des banques ont diminué ainsi que leur capacité à évaluer et gérer des risques relevant du secteur réel. Voir Bossone (1999).
  95. Certains auteurs, notamment Mishkin (2001), préconisent la mise en place de limites prudentielles sur le rythme de croissance des emprunts bancaires, ainsi que des restrictions aux emprunts et aux prêts en devises par les banques. Le Brésil par exemple, n'autorise ni dépôts ni prêts en devises dans son système bancaire.

96. Voir Mishkin (2001), qui observe également que les banques étrangères permettraient de réduire le phénomène d'aléa moral et d'accroître la discipline de marché, dans la mesure où le sauvetage de banques étrangères risquerait d'être perçu comme une mesure politiquement impopulaire.
97. Voir Alper (2001).
98. Un Projet de loi sur l'administration locale attend depuis longtemps d'être approuvé par le Parlement. Ce texte prévoit un plus large partage des recettes entre les collectivités locales et l'administration centrale, ce qui accroîtrait l'autonomie financière des niveaux inférieurs d'administration. Néanmoins, l'autonomie financière ne s'accompagne pas de pouvoirs de décision élargis mais vise seulement à fournir assez de ressources aux collectivités locales pour qu'elles puissent mener à bien les tâches fonctionnelles qui leur sont assignées (comme la construction d'hôpitaux et d'écoles). En conséquence, même après l'adoption du Projet de loi, les collectivités locales ne seront pas encore véritablement tenues de rendre des comptes. Voir OCDE (2001a) et (2002b) pour une description des lacunes du système actuel de délégation de pouvoirs en Turquie.
99. Voir Banque mondiale (2001) et Commission européenne (2001).
100. Le Programme annuel d'investissement 2002 prévoit 4 414 projets, soit 12.5 pour cent de moins que le programme de l'année précédente. De plus, la durée moyenne d'exécution des projets est de 8.5 ans dans le Programme 2002 contre 12.5 dans le programme antérieur.
101. Le Projet de loi sur la gestion financière et le contrôle interne dispose que la Cour des comptes agissant au nom du Parlement procède à un contrôle externe des comptes de toutes les administrations publiques. Il prévoit en outre un contrôle interne, tant *a priori* qu'*a posteriori*. Le contrôle *a priori* est assuré par un « contrôleur financier » nommé par les institutions publiques, tandis que le contrôle *a posteriori* sera confié à un auditeur interne fonctionnellement indépendant. Les auditeurs internes de toutes les institutions publiques seront coordonnés par une commission d'audit interne.
102. OCDE (2002b).
103. Gouvernement turc (2002b).
104. C'est-à-dire que 15 pour cent seulement des départs seront remplacés par de nouvelles embauches.
105. En Turquie, les agents du secteur public se divisent en deux catégories auxquelles s'appliquent deux régimes différents : les *employés du secteur public* et les *fonctionnaires*.
106. Selon des données de l'Institut national de statistique, l'emploi dans le secteur public en 2001 était de l'ordre de 3.1 millions, soit 6.1 pour cent de plus que deux ans plus tôt.
107. Selon les premières estimations du Sous-secrétariat au Trésor turc, l'épargne nette en cas de départ à la retraite de tous les employés et fonctionnaires du secteur public ayant le droit de cesser leur activité serait négative – environ 265 milliards de livres turques la première année principalement du fait des indemnités de licenciement. Par la suite, l'économie annuelle nette deviendrait positive et représenterait quelque 205 milliards de livres turques.
108. Voir République de Turquie (2002).
109. Galal *et al.* (1994) examinent douze études de cas réalisées au Royaume-Uni, au Chili, en Malaisie et au Mexique. Dans tous les cas sauf celui de la privatisation de Mexicana de Aviacion, les programmes de désengagement de l'État ont entraîné une amélioration de bien-être. La Porta et Lopez-De-Silanes (1999) estiment qu'au Mexique la



privatisation des sociétés publiques a été suivie par une augmentation de 24 pour cent du rapport entre les revenus d'exploitation et le chiffre d'affaires au cours de la période 1983-1991, 64 pour cent de cette augmentation étant imputables à des gains de productivité. Claessens et Djankov (2002) montrent que dans les pays d'Europe orientale, les entreprises privatisées ont enregistré une forte progression de leur chiffre d'affaires et de la productivité de la main-d'œuvre, et ont connu moins de pertes d'emploi que les entreprises publiques trois années après leur privatisation au cours de la période 1992-1995.

110. Tansel (2002).
111. En interrogeant un échantillon de travailleurs licenciés par des EEE en Turquie, Tansel (2002) a constaté que la moitié des personnes qui étaient encore dans la population active occupaient un emploi indépendant après leur licenciement. De plus, leur période de chômage avait été plus courte que celle des travailleurs licenciés ayant pris un nouvel emploi salarié.
112. La Turquie a également signé des contrats CEP (construction-exploitation-propriété) avec le secteur privé. Dans ce cas, la société reste la propriété du secteur privé même après la période d'exploitation déterminée.
113. AIE (2001).
114. TEAS et TEDAS ne répercutant que partiellement ces prix élevés sur les consommateurs, les déficits enregistrés de ce fait par ces deux sociétés ont dû être couverts par le budget public.
115. Comme l'explique le document OCDE (2002b), l'écart entre les prix de l'électricité pour les ménages et pour les entreprises est relativement faible. Étant donné que le coût marginal de la fourniture d'électricité aux ménages est nettement plus élevé, cette structure de prix implique une péréquation du secteur des entreprises vers le secteur des ménages.
116. Si l'on mesure les prix de l'énergie en termes de parité de pouvoir d'achat, ce résultat négatif est encore plus accentué. En particulier, les prix de l'énergie pour les ménages paraissent nettement plus élevés que dans les autres pays de l'OCDE.
117. Selon le Projet de loi sur le marché du pétrole actuellement examiné par le Parlement, le Conseil de l'énergie réglera également le marché du pétrole. Le Projet de loi vise à libéraliser tous les compartiments du marché pétrolier.
118. Les problèmes posés et les enseignements à tirer de la réforme des industries de réseau dans les pays de l'OCDE sont examinés par Gonenc, Maher et Nicoletti (2000) ainsi que OCDE (2001b).
119. La version initiale de la loi sur le marché de l'électricité contenait également une disposition qui mettait un terme aux contrats CET qui n'étaient pas encore finalisés. Néanmoins, la Cour constitutionnelle a annulé cette disposition au motif qu'elle était en contradiction avec le principe de la liberté de contrat.
120. Voir OCDE (2001a) et (2002b) pour plus de détails sur la loi sur les télécommunications.
121. La baisse de l'emploi pendant la première moitié des années 90 a également tenu à la scission des services postaux, qui a donné naissance à l'administration postale et à Turk Telecom.
122. OCDE (2001c).

123. Cette méthode consiste à appliquer un taux de marque aux coûts marginaux à long terme que doit supporter l'entreprise en place pour la fourniture d'accès. Voir Gonenc, Maher et Nicoletti (2000) pour plus de détails.
124. La nécessité de simplifier le règlement des différends et de renforcer le rôle de l'autorité est manifeste lorsque l'on considère le différend concernant l'itinérance nationale dans le secteur de la téléphonie mobile entre les deux opérateurs en place et les deux nouveaux opérateurs. Un accord n'ayant pu être trouvé, il a été demandé à l'autorité de fixer les conditions et les tarifs de l'arrangement. Néanmoins, la Cour a été saisie de la décision de l'autorité et la question n'est pas encore réglée.
125. L'absence de comptabilisation des coûts rend également difficile à l'autorité de déterminer l'ampleur des subventions croisées. Néanmoins, des études comparatives réalisées par l'autorité donnent à penser qu'un rééquilibrage des tarifs sera nécessaire entre les appels locaux, nationaux et internationaux.
126. L'augmentation de la part de l'agriculture a été particulièrement nette aux deuxième et troisième trimestres de 2001. Par la suite, cette part a commencé à diminuer, et elle ne dépassait guère plus de 30 pour cent au premier trimestre de 2002.
127. Dans quatre provinces, les paiements à ce titre avaient commencé dès 2000 dans le cadre d'un projet pilote. De plus, en 2002, les paiements au titre du soutien direct des revenus couvrent non seulement les montants dus pour l'ensemble de l'année mais aussi les montants qui n'avaient pas été versés en 2001 en raison d'un retard dans la mise en œuvre du programme.
128. Le projet n'est actuellement mis en œuvre qu'en Anatolie de l'est et du sud-est. Dans ces deux régions, le pourcentage des agriculteurs souhaitant abandonner la culture du tabac est de 2.1 pour cent du total.
129. Les transferts de l'État au titre de la R-D, des infrastructures et de la commercialisation sont pris en compte dans l'Estimation du soutien aux services d'intérêt général (ESSG). L'augmentation de la part de l'ESSG dans l'EST en 2001 par rapport à 2000 (tableau 34) tient principalement à la chute des autres formes d'aide. En fait, en termes nominaux, l'ESSG a diminué, passant de 2.6 milliards de dollars en 2000 à 2.3 milliards en 2001.
130. Voir FIAS (2001a) et (2001b), Commission européenne (2001), OCDE (2002b) et Ariman (2001) qui examinent les raisons du faible niveau de l'investissement étranger en Turquie.
131. Ces neuf domaines sont l'enregistrement des sociétés, l'embauche d'étrangers, l'octroi de licences sectorielles, l'accès à la terre et l'aménagement de terrains, la fiscalité et les aides d'État, les douanes et les normes techniques, les droits de propriété intellectuelle, la législation des IDE et la promotion de l'investissement.
132. Onaran (2002).
133. Les travailleurs familiaux non rémunérés sont recensés comme salariés par l'Institut national de statistique de la Turquie.
134. Voir OCDE (2001a) pour une description plus détaillée du système d'assurance chômage.
135. Les chômeurs devraient bénéficier, dans leur recherche d'emploi, de l'activité des services privés de l'emploi qui ont commencé à opérer en septembre 2002. Néanmoins, il est encore trop tôt pour apprécier leur efficacité du point de vue de l'adéquation de l'offre et de demande d'emplois sur le marché du travail de la Turquie.
136. En 2000 par exemple, le taux d'activité des femmes n'était que de 39 pour cent même dans les zones rurales. Voir Tansel (2001).

137. Selon Tansel (2001), les migrations des zones rurales vers les villes et l'amélioration du niveau d'instruction des femmes sont les principales raisons expliquant la forme en U qu'accuse la courbe des taux d'activité féminins dans les pays en développement. Les régressions de cet auteur confirment cette théorie pour la Turquie. Une nette élévation du taux d'activité des femmes devrait donc être observée dans les prochaines décennies.
138. OCDE (2002d). Pour les hommes, les différences sont moins marquées. En 2000, les taux d'activité étaient de 84.4 pour cent pour les hommes n'ayant pas suivi le deuxième cycle de l'enseignement secondaire, de 87.7 pour cent pour ceux ayant reçu un enseignement secondaire du deuxième cycle, et de 87.3 pour cent pour les hommes ayant fait des études supérieures.
139. La toute dernière augmentation de la charge fiscale sur la main-d'œuvre est intervenue en avril 2001, lorsque le plafond des cotisations a été porté de 4 à 5 fois le « salaire minimum ouvrant droit à pension ».
140. La définition du secteur informel utilisée par l'Institut national de statistique couvre les entreprises non constituées en société qui emploient moins de 10 personnes et qui ne paient pas d'impôt ou qui acquittent des impôts forfaitaires.
141. Malgré la réforme de 1999, les transferts budgétaires aux institutions de sécurité sociale au cours des deux années de la période 2000-2001 représentaient encore en moyenne 2.8 pour cent du PIB même si cela constituait une amélioration de 0.5 pour cent du PIB comparativement à la moyenne de la période 1998-1999.
142. Il faut cependant rappeler que l'espérance de vie des personnes âgées en Turquie est la plus courte de tous les pays de l'OCDE, de sorte que le nombre d'années de retraite escompté pourrait être plus faible.
143. De nouveaux décrets ont été adoptés en février 2002.
144. Néanmoins, une telle mesure ne devrait être qu'exceptionnelle et s'accompagner d'un programme crédible de vérification fiscale pour limiter les risques de fraude à l'égard du fisc et des organismes chargés de collecter les cotisations.
145. OCDE (2001e). En 1998, l'espérance de vie à la naissance était de 71 ans pour les femmes et 66 ans pour les hommes. La mortalité infantile, mesurée par le nombre de décès d'enfants de moins d'un an sur 1 000 enfants nés vivants était de 37.5. A titre de comparaison, dans le pays obtenant les meilleurs résultats (Japon), l'espérance de vie était de 84 ans pour les femmes et 77 ans pour les hommes. La mortalité infantile n'était que de 2.4 en Islande, pays obtenant les meilleurs résultats dans ce domaine.
146. Voir OCDE (1999) où l'on trouvera une analyse détaillée du secteur de la santé en Turquie.
147. Le programme de compression d'effectifs du gouvernement ne prévoit pas de réduction de personnel dans les secteurs de la santé, de l'éducation et de la sécurité nationale. En conséquence, une stratégie plus résolue de licenciements dans les autres secteurs sera nécessaire pour assurer la cohérence avec l'objectif global de réduction de personnel du secteur public.
148. Un projet sur la réforme du service de santé devrait être lancé en 2003. Des consultations avec la Banque mondiale concernant son financement interviendront en octobre 2002.
149. C'est-à-dire le pourcentage de familles dont le revenu est inférieur à la moitié du revenu national médian.
150. Les principaux instruments d'aide existants relèvent du Fonds d'aide sociale et d'encouragement à la solidarité, de la loi sur l'octroi de pensions aux indigents de plus de 65 ans, de la Direction générale de la protection de l'enfance et des services sociaux, et de la Direction générale des fondations.

151. Données fournies par l'Institut national de statistique de la Turquie. Les crédits destinés à l'éducation ont été largement tenus à l'écart des compressions budgétaires grâce à une taxe spécialement affectée (25 pour cent des commissions sur la valeur des transactions à la Bourse de Turquie).
152. Selon le ministère de l'Éducation de la Turquie (2000), le taux *brut* d'inscription dans l'enseignement primaire était proche de 98 pour cent pendant l'année scolaire 2000-2001. Néanmoins, le taux *brut* d'inscription diffère du taux *net* utilisé par l'OCDE parce qu'il couvre aussi les élèves ayant dépassé l'âge de la scolarité obligatoire. De plus, la définition de l'enseignement primaire utilisée par le ministère de l'Éducation ne couvre que les 8 années de l'enseignement obligatoire (6 à 13 ans). Sur cette base, le ministère de l'Éducation a estimé que le taux d'inscription était déjà de 90 pour cent au cours de l'année scolaire 1995-1996, c'est-à-dire avant la mise en œuvre de la réforme.

## Liste des abréviations

<b>ARSB</b>	Autorité de réglementation et de surveillance bancaire
<b>CE</b>	Commission européenne
<b>CET</b>	Construction – exploitation – transfert
<b>EEE</b>	Entreprises économiques d'État
<b>ESP</b>	Estimation de soutien à la production
<b>EST</b>	Estimation du soutien total
<b>ESSG</b>	Estimation du soutien aux services d'intérêt général
<b>FADE</b>	Fonds d'assurance des dépôts d'épargne
<b>FMI</b>	Fonds monétaire international
<b>FRS</b>	Facilité de réserve supplémentaire
<b>IDE</b>	Investissement direct étranger
<b>IPC</b>	Indice de prix à la consommation
<b>IPG</b>	Indice de prix de gros
<b>ISKUR</b>	Organisation turque pour l'emploi
<b>JBDST</b>	Conseil d'administration conjoint des banques d'État
<b>PCR</b>	Programme cadre de restructuration
<b>PIB</b>	Produit Intérieur Brut
<b>PME</b>	Petites et moyennes entreprises
<b>POAS</b>	Compagnie pétrolière
<b>PPA</b>	Parité du pouvoir d'achat
<b>PNB</b>	Produit National Brut
<b>SAP</b>	Stratégie d'assistance au pays
<b>TDE</b>	Transfert de droits d'exploitation
<b>TEAS</b>	Entreprise d'État d'électricité (production et transmission)
<b>TEDAS</b>	Entreprise d'État d'électricité (diffusion)
<b>TI</b>	Technologies de l'information
<b>TIC</b>	Technologies de l'information et de la communication
<b>TL</b>	Lire turque
<b>TT</b>	Turk Telekom
<b>TVA</b>	Taxe sur la valeur ajoutée
<b>UE</b>	Union européenne
<b>YKB</b>	Yapi Kredi Bank

## Bibliographie

- Administration de privatisation de Turquie (2002),  
*Privatization in Turkey*, Ankara.
- AIE (2001),  
*Energy Policies of Turkey*, Paris.
- AIE (2002),  
*Energy Prices and Taxes. Quarterly Statistics*, Paris.
- Akçay, O.C., Alper, C.E. et S. Ozmuçur (1996),  
« Budget Deficit, Money Supply and Inflation: Evidence from Low and High Frequency Data from Turkey », *Document de recherche de l'Université de Bogazici*, SBE 96-12.
- Akçay, O.C., Alper, C.E. et S. Ozmuçur (2001),  
« Budget Deficit, Inflation and Debt Sustainability: Evidence from Turkey (1970-2000) », *Document de travail de l'Institut universitaire de Bogazici*, ISS/EC 2001-12.
- Akyüz, Y. et K. Boratav (2002),  
« The Making of the Turkish Financial Crisis », *Document de débat de la conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement*, n° 158.
- Alper, E. (2001),  
« The Turkish Liquidity Crisis of 2000: What Went Wrong », *Russian and East European Finance and Trade*, vol. 37, n° 6, pp. 51-71.
- Alper, C.E. et Z. Onis (2002),  
« Soft Budget Constraints, Government Ownership of Banks and Regulatory Failure: The Political Economy of the Turkish Bank System in the Post-Capital Account Liberalization Era », *miméo*, Université de Bogazici, Istanbul.
- Alper, C.E. et M. Ucer (1998),  
« Some Observations from Turkish Inflation: A "Random Walk," Down to Past Decade », *Bogazici Journal: Review of Social, Economic and Administrative Studies*, vol. 12, n° 1, pp. 17-38.
- Alper, C.E., M. Hakan Berument et N. Kamuran Malatyali (2001),  
« The Impact of the Disinflation Program on the Structure of the Turkish Banking Sector », *Russian and East European Finance and Trade*, vol. 37, n° 6, pp. 72-84.
- Altinkemer, M. (1998),  
« Capital Inflows and Central Banks' Policy Response », *miméo*, Département de recherche de la Banque centrale de Turquie, Ankara.
- Ariman (2001),  
« Foreign Investments in Turkey », *Discours de la conférence « Globalisation et industrialisation »*, Istanbul.

- ARSB (2001a),  
« Toward a Sound Turkish Banking Sector », Ankara.
- ARSB (2001b),  
« Banking sector reform: progress report », Ankara.
- ARSB (2002a),  
« Bank Capital Strengthening Program », 1<sup>er</sup> mars et « Progress Report », 21 juin, Ankara.
- ARSB (2002b),  
« Reasons for the Take-Over of Pamukbank by the Savings Deposit Insurance Fund, Information Report », Ankara.
- ARSB (2002c),  
« Banking Sector Restructuring Program: Progress Report », Ankara.
- Association des Banques turques (2002),  
*The Fiscal and Para-fiscal Costs Incurred by Banks in Transferring the Funds*, PriceWaterhouse Coopers Report.
- Atkinson P. et P. van den Noord (2001),  
« Managing Public Expenditure: Some Emerging Policy Issues and a Framework for Analysis », *Document de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE*, n° 285.
- Baer, W. et N. Nazmi (2000),  
« Privatisation and restructuring of Banks in Brazil », *The Quarterly Review of Economics and Finance*, vol. 40, n° 1, pp. 3-24.
- Banque centrale de Turquie (2002a),  
« Monetary Policy and Exchange Rate Policy in 2002 and Prospective Developments », Ankara.
- Banque centrale de Turquie (2002b),  
« Monetary Policy Report », Ankara.
- Banque mondiale (2000),  
*Turkey Economic Memorandum, Structural Reforms for Sustainable Growth*, Washington.
- Banque mondiale (2001),  
*Public Expenditure and Institutional Review. Reforming Budgetary Institutions for Effective Government*, Washington.
- Barth, J., G. Caprio, Jr. et R. Levine (2001),  
« Regulation and Supervision: What Works Best? », *World Bank Policy Research Working Paper Series*, n° 2725.
- Bossone, B. (1999),  
« Turkey: The Banking Sector », miméo, Banque mondiale, Washington.
- Caprio, Jr., G. et D. Klingebiel (1996),  
« Bank Insolvencies: Cross Country Experience », *World Bank Policy Research Working Paper Series*, n° 1620.
- Celasun, O., C. Deniz et D. He (1999),  
« Capital Flows, Macroeconomic Management, and the Financial System, Turkey, 1989-97 », *World Bank Policy Research Working Paper Series*, n° 2141.
- Chan-Lee James H. (2002),  
« Beyond Sequencing: What Does a Risk-Based Analysis of Institutions, Domestic Financial and Capital Account Liberalisation Reveal About Systemic Risk in Asian Emerging Market Economies? », The Asian Development Bank Institute. Document de travail (à paraître).

- Cilli, H. et C. Kaplan (1999),  
« Analyzing the Impact of Disinflation on the Banking System: A Conceptual Note », dans Ücer, M. (éd.), *Macroeconomic Analysis in Turkey: Essays on Current Issues*, Publications du service de recherche de la Banque centrale de Turquie, pp. 220-241.
- Claessens, S. (1998),  
« Banking Reform in Transition Economies », *The Journal of Policy Reform*, vol. 2, pp. 115-133.
- Claessens, S. et S. Djankov (2002),  
« Privatization Benefits in Eastern Europe », *Journal of Public Economics*, vol. 83, pp. 307-324.
- Commission européenne (2001),  
*Regular Report on Turkey's Progress towards Accession*, Bruxelles.
- Commission européenne (2002),  
*Regular Report on Turkey's Progress towards Accession*, Bruxelles.
- Corrigan, E.G. (1998),  
« Building a Better and Safer Banking System in Latin America and Caribbean », dans Caprio, G. et al. (éd.), *Preventing Bank Crises: Lessons from Recent Global Bank Failures*, Banque mondiale, Washington.
- Demirgüç-Kunt, A. et H. Huizinga (1999),  
« Determinants of Commercial Bank Interest Margins and Profitability: Some International Comparisons », *Revue économique de la Banque mondiale*, vol. 13, n° 2, pp. 379-408.
- Denizer, C. (1997),  
« Stabilisation, Adjustment, and Growth Prospect in Transition Economies », *World Bank Policy Research Working Paper Series*, n° 1855.
- Dziobek, C. et C. Pazarbaioglu (1997),  
« Lessons from Systemic Bank Restructuring: A Survey of 24 Countries », *Document de travail du FMI*, WP/97/161.
- Ersel, H. (2000),  
« Bank Response to Changes in Macroeconomic Variables in Turkey », mimeo, Banque mondiale, Washington.
- FIAS (2001a),  
*A Diagnostic Study of the Foreign Direct Investment Environment*, Washington.
- FIAS (2001b),  
*Administrative Barriers to Investment*, Washington.
- FMI (2001a),  
« Turkey: Eight Review Under the Stand-By Arrangement », août, Washington.
- FMI (2001b),  
*Government Finance Statistics Yearbook*, Washington.
- FMI (2002a),  
« Staff Report for the 2002 Article IV Consultation and First Review Under the Stand-By Agreement », avril, Washington.
- Gouvernement turc (2001a),  
« Turkey Letter of Intent and Memorandum on Economic Policies », mai, Ankara.
- Gouvernement turc (2001b),  
« Turkey Letter of Intent », juin, Ankara.
- Gouvernement turc (2001c),  
« Turkey Letter of Intent », juillet, Ankara.



- Gouvernement turc (2001d),  
« Turkey Letter of Intent », novembre, Ankara.
- Gouvernement turc (2002a),  
« Turkey Letter of Intent », janvier, Ankara.
- Gouvernement turc (2002b),  
« Turkey Letter of Intent », juin, Ankara.
- Gouvernement turc (2002c),  
« Turkey Letter of Intent », juillet, Ankara.
- Galal, A., L. Jones, P. Tandon et I. Vogelsang (1994),  
*Welfare Consequences of Selling Public Enterprises. An Empirical Analysis*, Université d'Oxford, New York.
- Garcia, G.G.H. (1998),  
« Deposit Insurance », dans Caprio, G. *et al.* (éd.), *Preventing Bank Crises: Lessons from Recent Global Bank Failures*, Banque mondiale, Washington.
- Goldstein, M. et P. Turner (1996),  
« Banking Crisis in Emerging Economies: Origins and Policy Options », *Document économique de la Banque Internationale des Règlements*, n° 46.
- Gonenc, R., M. Maher et G. Nicoletti (2000),  
« The Implementation and the Effects of regulatory Reform: Past Experience and Current Issues », *Document de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE*, n° 251.
- Gundunz, L. (2001),  
« Monetary Transmission and Bank Lending in Turkey », *Istanbul Stock Exchange Review*, volume 5, n° 18, pp. 13-31.
- Honohan, P. (2001),  
« Recapitalizing Banking Systems: Implications for Incentives and Fiscal and Monetary Policies », *The World Bank Policy Research Working Paper*, n° 2540.
- Isik, I. et M.K. Hassan (2002),  
« Technical scale and allocative efficiencies of Turkish banking industry », *Journal of Banking of Finance*, vol. 26, pp. 719-766.
- Kaminsky, G, S. Lizondo and C. Reinhart (1998),  
« Leading Indicators of Currency Crises », *FMI Staff Papers*, vol. 45, n° 1, pp. 1-48.
- Kocaker, I, et G. Sahinbeyoglu (2001),  
« An Analysis on Debt Dynamics in Turkey: A Decomposition Exercise », miméo, Document du service de recherche de la Banque centrale de la Turquie, Ankara.
- Kogar, Ç. (2001),  
« Voluntary Debt Swap in Turkey », miméo, OCDE, Paris.
- La Porta, R. et F. Lopez-de-Silanes (1999),  
« The Benefits of Privatization: Evidence from Mexico », *The Quarterly Journal of Economics*, vol. 114, n° 4, pp. 1193-1242.
- Levine R., N. Loayza and T. Beck (2000),  
« Financial Intermediation and Growth: Causality and Causes », *Journal of Monetary Economics*, vol. 46, n° 1, pp. 31-77.
- Makler, H.M. (2000),  
« Bank Transformation and Privatisation in Brazil Financial Federalism and Some Lessons about Bank Privatisation », *The Quarterly Review of Economics and Finance*, vol. 40, pp. 45-69.

- Metin, K. (1998),  
« The Relationship Between Inflation and Budget Deficit in Turkey », *Journal of Business and Economic Studies*, vol. 16, pp. 412-21.
- Ministère des Affaires étrangères (2002),  
« Accession Partnership, The National Programme and Recent Progress Towards Accession ». Disponible également à l'adresse [www.mfa.gov.tr/grupa/ad/adc/latest.htm](http://www.mfa.gov.tr/grupa/ad/adc/latest.htm).
- Ministère de l'Éducation de Turquie (2000),  
*National Education at the Beginning of 2001*, Ankara.
- Mishkin, F. (2001),  
« Financial Policies and the Prevention of Financial Crises in Emerging Market Countries », *World Bank Policy Research Working Paper*, n° 2683.
- OCDE (1999),  
*Étude économique de la Turquie*, Paris.
- OCDE (2001a),  
*Étude économique de la Turquie*, Paris.
- OCDE (2001b),  
*Concurrence et restructuration des services publics*, Paris.
- OCDE (2001c),  
*Perspectives des communications de l'OCDE*, Paris.
- OCDE (2001d),  
*Les impôts sur les salaires*, Paris.
- OCDE (2001e),  
*Panorama de la santé*, Paris.
- OCDE (2001f),  
*Regards sur l'éducation*, Paris.
- OCDE (2002a),  
« Experiences with the Resolution of Weak Financial Institutions », *Financial Market Trends*, n° 82, Paris.
- OCDE (2002b),  
*Examens de l'OCDE de la réforme de la réglementation : Turquie – Une aide capitale pour la reprise économique*, Paris.
- OCDE (2002c),  
*Politiques agricoles des pays de l'OCDE : suivi et évaluation*, Paris.
- OCDE (2002d),  
*Perspectives de l'emploi*, Paris.
- Onaran, O. (2002),  
« Measuring Wage Flexibility: The Case of Turkey Before and After Structural Adjustment », *Applied Economics*, vol. 34, pp. 767-781.
- République de Turquie, (2002),  
*Pre-Accession Economic Programme*, Ankara.
- Serdengecti, S. (2001),  
« Opening speech made in the 69th Shareholders' Ordinary General Meeting », Banque centrale de Turquie, Ankara.
- Sous-secrétariat au Trésor de Turquie (2001),  
« Kamu Bankalarında Reform », Ankara. Disponible également à l'adresse [www.treasury.gov.tr/duyuru/basin/kamubank\\_web.pdf](http://www.treasury.gov.tr/duyuru/basin/kamubank_web.pdf).
- Sous-secrétariat au Trésor de Turquie (2002),  
*Foreign Investment in Turkey*, Ankara.

- Tansel, A. (2001),  
« Economic Development and Female Labor Participation in Turkey: Time-series Evidence and Cross-Province Estimates », miméo, Middle East Technical University, Ankara.
- Tansel, A. (2002),  
« Effects of Privatization on Labor in Turkey », miméo, Middle East Technical University, Ankara.
- Yeldan, E. (2001),  
« On the IMF Directed Disinflation Program in Turkey: A Program for Stabilization and Austerity or a Recipe for Impoverishment and Financial Chaos? », miméo, Université de Bilkent, Ankara.
- Yeldan, E. et A. Ertugru (2002),  
« On the Structural Weaknesses of the Post-1999 Turkish Disinflation Program », miméo, Université de Bilkent, Ankara.

# Table des matières

<b>Évaluation et recommandations</b>	9
<b>I. Évolution macroéconomique : de la crise à la reprise</b>	29
L'année 2001 et le début de 2002 : une très grave récession suivie d'une reprise	30
Les perspectives se sont améliorées mais des incertitudes demeurent	40
<b>II. Politiques macroéconomiques : de la stabilisation financière à la croissance</b>	43
Rappel des faits	43
Le programme de transition : renforcer l'économie turque	43
Les suites de la crise : mesures renforcées	45
Politique budgétaire et gestion de la dette : objectifs et problèmes	57
Politique monétaire : vers un ciblage de l'inflation	63
Politique des prix et des revenus : une désindexation s'impose	71
La stabilité politique reste essentielle pour que le programme soit couronné de succès	72
<b>III. La restructuration du système bancaire dans le contexte de la stabilisation macroéconomique</b>	73
Vue d'ensemble des problèmes structurels affectant le système bancaire turc	74
Incitations et affectation des ressources	81
Fiscalité, gouvernance et distorsions comptables	87
Programme de restructuration du système bancaire	93
Principaux enjeux futurs	120
<b>IV. Des réformes structurelles pour un nouveau rôle du secteur public dans l'économie de marché</b>	129
La réforme du secteur public	130
De l'État actionnaire à l'État régulateur des marchés	137
La réduction des obstacles à l'IDE	152
Mise en place d'institutions pour un marché du travail et un système de sécurité sociale modernes	155
L'amélioration du capital humain	164
Notes	172
Liste des abréviations	186
Bibliographie	187

**Annexes**

I. Précédentes tentatives de stabilisation en Turquie	193
II. Viabilité de l'endettement en Turquie	199
III. Économie politique de la réforme	203
IV. Libéralisation du marché financier en Turquie	206
V. Assurance des dépôts, aléa moral et crises bancaires	209
VI. La Banque mondiale en Turquie	214
VII. Fragilité des bilans et prédisposition à la crise dans le secteur bancaire turc	219
VIII. Fonds de pension et marchés de l'assurance	229
IX. Analyse théorique et empirique de l'investissement direct étranger, dans l'optique de la Turquie	236
X. Chronologie économique	245
Bibliographie	253

**Encadrés**

1. Renforcement de l'économie turque et adoption de l'acquis communautaire	46
2. Opérations de restructuration des banques publiques et des banques couvertes par la Caisse d'assurance des dépôts et échange de créances de l'État	48
3. L'opération de compensation sur le marché au jour le jour de la Banque centrale	64
4. Le ciblage de l'inflation est la stratégie que visent au bout du compte les autorités monétaires	67
5. Prédominance de la politique budgétaire	83
6. Les banques publiques	91
7. L'ARSB et le FADE	95
8. Réformes réglementaires du secteur bancaire après la crise	98
9. Liquidation des banques placées sous le contrôle du FADE	109
10. Le programme de recapitalisation des banques	113
11. Programme d'action pour le secteur bancaire	127
12. La stratégie de la réforme fiscale	159

**Annexes**

A.1. Écart d'échéance et risque de taux d'intérêt pour les banques	221
A.2. La baisse excessive des taux d'intérêt dans le cadre du programme	226
A.3. Nécessité d'un contrôle conjoint des activités de banque et d'assurance	234

**Tableaux**

1. Balance des paiements	33
2. Demande et production	34
3. Ventilation de la croissance de la production par secteur	35
4. Évolution des salaires réels	39
5. Évolution du marché du travail	40
6a. Critères quantitatifs de performance concernant les comptes du secteur public pour 2001	51
6b. Critères quantitatifs de performance concernant les comptes du secteur public pour 2002	52

7a. Recettes budgétaires consolidées, 1994-2001	54
7b. Dépenses budgétaires consolidées, 1994-2001	54
7c. Solde et financement du budget consolidé, 1994-2001	55
8. État des arrangements avec le FMI, au 31 juillet 2002	56
9. Rappel des arrangements de prêts de la Turquie avec le FMI, au 31 juillet 2002	56
10. Solde budgétaire consolidé, 2002	57
11. Encours de la dette intérieure par catégorie de prêteurs	61
12. Dette intérieure titrisée par catégorie d'instruments (2000-2002)	62
13. Viabilité de la dette publique à moyen terme, 2001-2005	63
14. Indicateurs du marché interbancaire	70
15. Indicateurs structurels du système bancaire	76
16. Encours des actifs financiers	78
17. Caractéristiques fondamentales du système financier	80
18. Comptes de pertes et profits de banques commerciales	84
19. Bilan consolidé du système bancaire	85
20. Indicateurs de risques bancaires	86
21. Ressources publiques affectées à la restructuration des banques d'État et des banques couvertes par le FADE	101
22. Restructurations à l'occasion des crises bancaires	103
23. Bilan consolidé des banques d'État	105
24. Liste des banques transférées au FADE	110
25. Résumé des résultats de l'audit des banques privées	115
26. Incidences de l'audit sur les bilans	115
27. Ratio d'adéquation des fonds propres des banques auditées	116
28. Caractéristiques des performances des banques turques (1999)	123
29. Décomposition fonctionnelle des dépenses de l'administration centrale	131
30. Recettes et paiements de l'administration chargée de la privatisation 1986-2001	137
31. Programme de privatisation en 2002	138
32. Niveaux des prix dans le secteur de l'énergie	141
33. Performance des opérateurs publics de télécommunications	145
34. Prix dans le secteur des télécommunications – en août 2000	145
35. Indicateurs des aides agricoles	148
36. Incidence budgétaire de la réforme agricole sur certaines mesures de soutien	150
37. Investissements directs étrangers	153
38. Indicateurs des performances du marché du travail	155
39. Indicateurs du système éducatif	165
40. Nombre de candidats et taux d'échec aux examens d'entrée à l'université	168
41. État d'avancement des réformes structurelles et recommandations	169

#### Annexes

A.1. Accords de confirmation entre le FMI et la Turquie	193
A.2. Scénarios de viabilité de la dette publique	201
A.3. Total des engagements BIRD/IDA de 1991 à 2002	215
A.4. Projets de la Banque mondiale (BIRD) en Turquie	216
A.5. Positions hors bilan	220
A.6. Parts des actifs et des engagements bancaires en termes nominaux par échéance	222
A.7. Analyse de l'écart d'échéance	223
A.8. Indicateurs du marché des capitaux	229
A.9. Décomposition des flux de capitaux	238

**Graphiques**

1. Indicateurs de la crise et de la reprise	31
2. Évolution de l'inflation	37
3. Besoin de financement du secteur public	49
4. Échéance moyenne et coût des emprunts de trésorerie en livres turques	60
5. Indicateurs structurels du secteur bancaire : comparaisons internationales	75
6. Structure du système bancaire	77
7. Structures de collecte de l'épargne	79
8. Déterminants institutionnels d'une crise	82
9. Taux de rémunération des dépôts	92
10. Autorisations et entrées d'IDE	154
11. Charge fiscale sur le travail	158
12. Dispersion des indicateurs de qualité	166
13. Incidence des taux d'inscription sur les dépenses des établissements d'enseignement	167

*Annexes*

A.1. Engagements totaux par secteur depuis 1991	218
A.2. Effet des flux de capitaux autres que l'IDE sur la probabilité de survenue d'une crise	237
A.3. Parts de l'IDE dans les pays groupés en fonction du risque perçu pour les investisseurs	238
A.4. Effet de différents types de flux de capitaux sur l'investissement intérieur	240
A.5. IDE	241

## STATISTIQUE DE BASE DE LA TURQUIE

### LE PAYS

Superficie (milliers de km <sup>2</sup> )	779	Villes principales, 1997 (population résidente	
Superficie agricole (milliers de km <sup>2</sup> , 1995)	275	en milliers d'habitants) :	
Forêts (milliers de km <sup>2</sup> , 2000)	102	Istanbul	9 199
		Ankara	3 693
		Izmir	3 115

### LA POPULATION

Population (en millions), 2001	68.6	Population active civile, 2001 (en millions)	22.6
Densité au km <sup>2</sup>	88	Emploi :	20.2
Taux de variation annuel de la population, 1991-2001	1.8	Agriculture, sylviculture, pêche	7.4
		Industrie	3.7
		Services	8.3

### LA PRODUCTION

PIB, 2001 (milliards de livres turques)	181 408 563	Origine du PIB, 2001 (pour cent) :	
PIB par habitant (2001, en dollars US)	2 152	Agriculture, sylviculture, pêche	12.9
Investissement brut, 2001 (milliards de livres turques)	32 321 807	Industrie	25.2
En pourcentage du PIB	17.8	Services	61.9
Par habitant (en dollars US)	383		

### L'ÉTAT

Consommation publique, 2001 (en pourcentage du PIB)	14.1	Dette publique, fin 2001 (en pourcentage du PIB) :	
Recettes courantes de l'administration centrale, en 2001 (en pourcentage du PIB)	28.6	Intérieure	115.0
		Extérieure	47.7

### LE COMMERCE EXTÉRIEUR

Exportations de biens, 1999, f.o.b. (en pourcentage du PIB)	14.0	Importations de biens, 1999, c.i.f. (en pourcentage du PIB)	21.2
Principaux produits exportés (en pourcentage des exportations totales) :		Principaux produits importés (en pourcentage des importations totales) :	
Machines et matériels de transport	18.9	Machines et matériels de transport	37.8
Autres articles manufacturés	57.3	Autres articles manufacturés	22.8
Produits alimentaires et animaux vivants	12.0	Produits chimiques et produits connexes	15.5

### LA MONNAIE

Unités monétaire : livre turque		Unités monétaires par dollar, moyenne journalière :	
		1997	151 595
		1998	260 473
		1999	418 984
		2000	624 325
		2001	1 228 269



*Cette étude est publiée sous la responsabilité du Comité d'examens des situations économiques et des problèmes de développement, qui est chargé de l'examen de la situation économique des pays membres.*

•

*La situation économique et les politiques de la Turquie ont été évaluées par le Comité le 16 septembre 2002. Le projet de rapport a ensuite été révisé à la lumière de la discussion et finalement approuvé par le Comité plénier le 14 octobre 2002.*

•

*Le projet de rapport du Secrétariat a été établi pour le Comité par Alexandra Bibbee, Flavio Padrini et Gulbin Sahinbeyoglu sous la direction de Nicholas Vanston.*

•

*L'Étude précédente de la Turquie a été publiée en février 2001.*



Extrait de :  
**OECD Economic Surveys: Turkey 2002**

Accéder à cette publication :

[https://doi.org/10.1787/eco\\_surveys-tur-2002-en](https://doi.org/10.1787/eco_surveys-tur-2002-en)

**Merci de citer ce chapitre comme suit :**

OCDE (2004), « Évolution macroéconomique : De la crise à la reprise », dans *OECD Economic Surveys: Turkey 2002*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: [https://doi.org/10.1787/eco\\_surveys-tur-2002-3-fr](https://doi.org/10.1787/eco_surveys-tur-2002-3-fr)

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à [rights@oecd.org](mailto:rights@oecd.org). Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) [info@copyright.com](mailto:info@copyright.com) ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) [contact@cfcopies.com](mailto:contact@cfcopies.com).